

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

“C'est par son caractère national et son goût du terroir qu'une littérature est grande et respectable. Ce n'est qu'alors qu'elle passe du niveau d'exercice d'école à celui d'expression de l'âme d'un pays.”

C.-A. HENRY,  
Ministre de France au Canada.



## Réfrigération

### Electrique



Faites un placement dans  
une

### GLACIÈRE

### ÉLECTRIQUE



Elle se paye par elle-même  
en aliments conservés  
et en  
commodité.

## REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie  
Avez-vous pensé au vôtre?*

### Consultez-nous

Société d'Administration et de Fiducie

*Administratrice et fiduciaire*

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

## "LA LAITERIE DE QUEBEC"

LIMITEE

JULES GINGRAS, Président

Votre santé et celle des êtres qui vous sont chers exige des produits de première qualité. Pour qu'un lait soit pur et sain il faut qu'il soit clarifié et pasteurisé; c'est ce que vous assurent notre machinerie des plus modernes et notre personnel vigilant.

Pour votre commande de lait, crème, beurre, crème glacée, téléphonez à 7101. Nous vous promettons un service prompt et courtois ainsi qu'une entière satisfaction.

"LA LAITERIE DE QUEBEC" Ltée

AVENUE DU SACRE-COEUR

## "LA LAITERIE LAVAL Enr."

Pour votre sécurité personnelle et celle de votre famille employez le lait "LAVAL", et si vous désirez savoir pourquoi venez visiter la laiterie.

Téléphonez à 4-3551 pour une commande d'essai et vous serez convaincus des qualités supérieures de notre produit.

**NOS 21 VOITURES  
VOUS ASSURENT UN SERVICE  
PROMPT.**

"LAITERIE LAVAL" 237, 4ème Avenue.

Maison Fondée  
en 1845

Téléphone No 2-2119

283, Rue St-Vallier

### GERMAIN LEPINE LIMITEE

Manufacturiers d'Articles Funéraires

— SERVICE D'AMBULANCE —

DIRECTEURS DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS  
QUEBEC, Canada

## CHARLES DELAGRAVE

Notaire de la Cité de Québec

EDIFICE SUN TRUST

132, St-Pierre,

Tél.: 2-1912

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron  
Président

Mlle G. Caron  
Secrétaire

BUREAU:

5, rue Vallière

QUÉBEC.

# LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

## Le Terroir, Limitée

5, rue Vallière,

-:-

Téléphone: 4-4551

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 5, rue Vallière, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 au mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

## LA CAISSE D'ECONOMIE

de

NOTRE-DAME  
de QUEBEC

Tous devraient avoir  
un compte d'épargne à  
la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop  
recommander l'impor-  
tance de l'épargne ré-  
gulière, qui seule con-  
duit à l'indépendance fi-  
nancière.

Impossible de trouver  
un meilleur endroit  
pour vos économies.

La  
seule Banque  
d'Epargne à  
QUEBEC

## Sommaire

	Pages
Une enquête de l'A. C. J. C., <i>L.-P. Roy</i> . . . . .	2
D'un mois à l'autre, <i>D. Potvin</i> . . . . .	3
L'Echo Musical et Artistique, <i>J.-H. Philippon</i> . . . . .	5
Au Jardin des Lettres . . . . .	6
Après le Bombardement, <i>G.-E. Marquis</i> . . . . .	8
Une Figure Nationale, <i>Mamixe Brodeur</i> . . . . .	10
L'Art de la Gravure, <i>Hector Faber</i> . . . . .	13
Chez nos Membres . . . . .	16
La Côte Nord, <i>Auguste Galibois</i> . . . . .	18

## L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la  
famille, comme dans  
l'Etat, la meilleure  
source de richesse est  
l'économie", disait Ci-  
céron. L'expérience de  
vingt siècles confirme  
cette vérité. Faites-en  
votre profit. L'épargne  
et le placement métho-  
diques vous assureront  
l'indépendance. Mettez  
de côté régulièrement  
l'argent dont vous n'a-  
vez pas besoin tout de  
suite. Ouvrez un comp-  
te d'épargne à la:

### BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Actif,

PLUS DE

\$132,000,000.

13 SUCCURSALES A

QUEBEC

Notre personnel est  
à vos ordres.

Tél.: ATELIER 2-8715 Une visite est sollicitée

### JOSEPH HEBERT

ELECTRICIEN LICENCIÉ  
Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié  
Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT, — QUEBEC.

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vol. XIV No 11

— BUREAU, 5, rue Vallière, QUÉBEC —

AVRIL 1933

## Une Enquête de l'A. C. J. C.

### A PROPOS DE REFRANCISATION

Les deux grandes artères commerciales de Québec comptent 533 raisons sociales dont 169 sont anglaises.—78 Canadiens-français se cachent sous un nom anglais.—131 maisons ont des affiches exclusivement anglaises.—243 françaises et 125 bilingues.

### MAGNIFIQUE TRAVAIL DE NOS CERCLES

*Tel que promis à la Société des Arts, Sciences et Lettres, l'A. C. J. C. a fait une enquête sur nos artères commerciales, au point de vue bilinguisme.*

*L'artère de la haute ville a été examinée de la Basilique au Chemin Sainte-Foy; celle de la basse ville et de Saint-Roch a été scrutée du commencement de la rue Saint-Paul (via Saint-Joseph) jusqu'à la rue Saint-Luc.*

*Ces deux voies comptent 533 raisons sociales, dont 169 sont anglaises. Sur ces 169 raisons sociales anglaises, il semble qu'au moins 78 soient choisies par des Canadiens français. 499 de ces institutions commerciales ou maisons d'affaires ont des enseignes. Or sur 499, pas moins de 125 ont des affiches bilingues, 131 des affiches exclusivement anglaises et 243 exclusivement françaises.*

*D'après les rapports des enquêteurs, ce n'est pas le nombre des affiches exclusivement anglaises qui donnent à nos artères commerciales un cachet plutôt anglais, mais le nombre d'affiches lumineuses de langue anglaise (Néon).*

*Il faut déplorer le fait que 78 des nôtres aient des raisons sociales anglaises et que 131 institutions commerciales ne s'affichent qu'en anglais.*

*Merci aux cercles qui ont accompli un si beau travail sur les détails duquel nous entendons revenir plus tard.*

L.-P. ROY.

(“L'Action Catholique”, 1er avril, 1933.)

# D'UN MOIS A L'AUTRE

Par Damase Potvin.

C'est le matin de Pâques, 12 avril, 1648. La marée charroyait encore des banquises poussées par un vent froid. Les occupants de la Maison du Gouverneur de Québec qui, ce froid matin-là, se seraient aventurés sur la plateforme qui surplombe le fleuve pour voir lever le soleil de Pâques, auraient vu descendre, le long de la falaise de Lévis, deux longs canots d'écorce vigoureusement poussés par une dizaine de robustes rameurs. Ils auraient suivi pendant assez longtemps les deux embarcations, longeant les rives désertes et sauvages, puis, tout à coup s'engageant dans une écrancure de la rive abrupte, s'arrêtant, enfin, à un endroit qui fut connu, plus tard, sous le nom de "Trou à Joliette". A peine les canots avaient-ils sillonné de leur pince le sable de la grève qu'un homme, jeune encore, aux allures vives, sautait de l'un des canots et offrait respectueusement son bras à un compagnon plus âgé qui portait sur son dos un assez lourd bagage. Les autres occupants des canots descendirent à sa suite.

Aussitôt, du milieu des grands pins qui couvraient toute la côte, l'on vit accourir des groupes de sauvages en même temps que derrière le cap de la Pointe de Levy éclatait le bruit saccadé d'une fusillade.

Dans sa belle "Histoire de la Seigneurie de Lauzon", M. Joseph-Edmond Roy, après avoir rappelé cette scène, demande :

"Où allaient ces voyageurs par cette matinée de printemps quand l'aube venait à peine de paraître? Etait-ce déjà quelques incursions des farouches Iroquois contre les habitants isolés de la Côte de Beaupré ou de l'Île d'Orléans? Etaient-ce des canots de l'Ordonnance qui s'en allaient au-devant des navires de France à la rencontre du nouveau gouverneur, M. D'Ailleboust, ou quelques missionnaires partant en course pour des missions lointaines des Abenaquis dans l'ancien pays de Norenbergue?"

Non, ces voyageurs n'étaient ni des sauvages en quête de sanguinaires aventures ni des messagers des grands de la terre.

Celui que l'on a vu lestement sauter à terre est Bissot de la Rivière et il a offert son bras à l'autre qui en mettant le pied sur la grève, laissa retomber les plis d'une soutanne noire; et la fusillade que l'on vient d'entendre est un feu de joie tiré par les premiers colons de la Côte de Lauzon saluant le Jésuite Pierre Bailloquet qui vient, ce matin de Pâques, dire pour la première fois, la messe sur cette partie de la rive sud du fleuve.

Ce grand événement est relaté en bien peu de mots dans le Journal des Jésuites comme tous ceux, du reste, des premières années de la Nouvelle-France, dans cette précieuse mais modeste chronique de nos origines. On nous laisse deviner, pour ainsi dire, ce que fut cette prise de possession par la religion d'une ter-

re qui venait d'être ouverte à la colonisation et où travaillaient déjà quelques rudes défricheurs.

Alors, en ces temps reculés, quand la Robe Noire allait célébrer les saints mystères dans les missions nouvelles, en plein champ ou au bord des forêts, on construisait une cabane de feuillages et les oiseaux du ciel composaient seuls l'harmonieux et joyeux orchestre qui accompagnait la célébration du saint Sacrifice. Mais au fond du "Trou à Joliette" ce matin-là ce fut plus triste encore. Tout à la lisière du bois, au milieu de troncs d'arbres calcinés, s'élève une très humble cabane. Le dernier souffle de l'hiver passe, glacé, à la cime des arbres où la sève printanière n'a pas encore laissé poindre les premiers bourgeons. Par plaques, la neige étale encore, ici et là, au pied des pins, son hermine. L'aube étend partout ses plumes de corbeaux sur ce coin de la nature primitive mais le soleil qui monte lentement laisse flotter quelques lambeaux de pourpre sur le fleuve et la forêt où tout est lourd, pesant à force de silence. L'île d'Orléans fait encore une tache d'ombre dans la nacre de l'eau...

Cette cabane de la lisière de la forêt, c'est celle du bon Guillaume Couture, le premier colon qui s'aventura dans les forêts de la seigneurie de Lauzon pour demander au sol les fruits qu'il devait, plus tard, rendre avec tant de générosité.... Et ce fut dans l'humble logis de Guillaume Couture que le Père Bailloquet, célébra, ce jour de Pâques 1648, la première messe sur la rive droite du fleuve, en face de Québec. Couture et ses compagnons la figure hâlée par les premières ardeurs du soleil printanier, assistaient au divin sacrifice.

La messe terminée au fond du "Trou à Joliette", le missionnaire fit un petit sermon à l'humble assistance, puis il remonta dans l'un des canots. Sa mission n'était pas terminée. Il devait se rendre, avant le soir, à l'Île-aux-Oies où l'on avait promis la visite du missionnaire aux gens du gouverneur de Montmagny occupés à la chasse et à la pêche dans ces giboyeux endroits...

\* \* \* \*

Nos littérateurs, nos poètes, nos folkloristes ont maintes fois rappelé les bienfaits et les beautés de la petite industrie canadienne du filage et du tissage. Malheureusement pendant un certain temps, ces industries étaient devenues des traditions. On en était même rendu à en évoquer le souvenir. Mais encore que ces petites industries domestiques fussent restées florissantes sans se développer autrement qu'elles étaient au temps de nos ancêtres, là seulement se serait borné notre artisanat rural, ou à peu près. Il fallut la tentative, bien réussie d'ailleurs, d'une renaissance de ces industries pour créer en faveur des générations futures les méthodes modernes du filage, du tissage et des teintures en utilisant nos fibres ani-

males, végétales et plantes régionales. De sorte qu'il fallait laisser petit à petit l'art de nos grand'mères alors qu'il n'était qu'une affaire d'opportunité et de nécessité dans le vêtement. Mais les méthodes s'améliorèrent rapidement; après les nécessités de l'habillement, on en vint à l'embellissement de la maison. Ce fut l'époque des "homespuns", mais sans originalité, toujours pareils, articles impropres à provoquer l'enthousiasme, excepté peut-être du côté de la durée et de la solidité. Sans rénovation, l'on pouvait s'attendre pour ces articles uniformes à un échec complet et nos flanelles auraient disparu comme était disparue notre "étouffe du pays". Mais on avait, quand même et plus que jamais confiance dans l'ingéniosité, la patience et le bon goût des femmes et des jeunes filles de nos campagnes. Puis, des patriotes entrepreneurs songèrent, pour donner un exemple à des sujets d'études, à un groupement d'art paysan étranger: un musée d'art rustique dont les sujets permettraient d'établir un parallèle avec nos propres produits, à stimuler ainsi l'émulation, la concurrence, le désir de faire mieux que les autres.

Et c'est de cette pensée qu'est née l'École des Arts Domestiques Provinciale fondée par le Ministère de l'Agriculture en mars 1930, alors que feu l'hon. J. J. Perron dirigeait cet important ministère et qui lançait en même temps un vaste programme de rénovation des industries rurales; et l'on sait que son successeur l'hon. M. Ad. Godbout a tenu à maintenir et même à intensifier ce programme. En cela les deux ministres ont été précieusement aidés par un expert en la matière, M. O. A. Bériau, directeur de cette école, qui l'autre jour, à la fin de la session qui vient de se terminer, invitait les courriéristes parlementaires de la Législature à la visiter et à constater les énormes progrès qui se sont accomplis dans cette école depuis sa fondation. On y a fait franchement des merveilles. Et l'on a pu constater, d'un premier coup d'oeil, que cet établissement a amplement justifié sa fondation qui, de toute évidence, dans les circonstances, s'imposait. On a pu admirer, d'ailleurs, ces merveilles dans les diverses expositions qui ont été tenues, depuis trois ans, des divers objets qui ont été fabriqués par les élèves de cette institution.

L'on peut affirmer que cette institution est l'une des bonnes oeuvres du gouvernement actuel qui, dans le mouvement du retour à la terre a voulu suivre l'exemple des pays progressifs qui se sont particulièrement voués au développement des petites industries de la ferme. Franklin Roosevelt, président de la République américaine, alors qu'il était gouverneur de New-York, n'a-t-il pas suggéré l'octroi de plus d'un million afin d'assurer la prédominance de l'artisanat rural des femmes américaines? Que d'autres pays ont accordé la même préférence! La Hongrie, en particulier, favorise hautement l'exhibition de l'art paysan hongrois.

Dans les circonstances, il n'y aurait rien de plus important que de coaliser dans les milieux officiels, comme chez les commerçants et les industriels, tous les efforts possible pour favoriser cette oeuvre de l'École des Arts Domestiques de la province, soit en apportant, ici, des réformes agraires, là, en intensifiant les facilités de certaines cultures, comme celle du lin, ailleurs, en établissant des coopératives afin qu'il y

ait, autant que possible, un débouché pour le surplus de ces produits car il ne faudrait pas développer outre mesure le côté commercial ce qui contribuerait à faire perdre beaucoup de la qualité des articles de nos arts domestiques. Aussi bien devons-nous louer sans réserve l'oeuvre entreprise par le Ministère de l'Agriculture et le directeur de cette école de contribuer si puissamment à l'artisanat rural.

\* \* \* \*

Un petit bill a passé, lors de la dernière session, à l'Assemblée Législative, qui a provoqué très peu de discussion mais qui présentait un certain intérêt pour ceux qui s'occupent d'histoire naturelle. Il s'agissait, pour ainsi dire, de donner droit de cité, ou plutôt, droit de forêt, à une nouvelle venue dans le monde de notre gibier à plumes: la gelinotte à queue aigue. Par le projet de loi qui a été présenté par l'hon. M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et de la Pêche, on accordait à cet oiseau la même protection que celle qu'on accorde aux autres perdrix, des savanes et des bois francs. Elle était venue chez nous un peu par hasard et il s'agissait de la recevoir avec tous les honneurs qu'elle mérite et de lui montrer qu'elle avait, ici, des droits de protection dont l'observance est de nature à la rendre confiante en nos forêts. D'autant plus qu'à peine chez nous on s'est mis à l'entourer de toutes sortes de prévenances qui lui ont aussitôt fait voir que l'on s'intéressait à elle. Avec des précautions infinies, on a même transporté quelques-unes d'entre elles au Jardin Zoologique de Charlesbourg où seront attentivement étudiées ses moeurs et ses habitudes dans le but de trouver à leurs congénaires en général un mode de vie qui s'accommodera avec notre climat.

Cette perdrix à queue aigue nous vient directement de la Baie d'Hudson. Elle n'était pas venue chez nous depuis, paraît-il, trente-huit ans. Sont-ce les caprices de l'hiver qui vient de finir qui l'ont ainsi poussée à cette nouvelle visite? On le croit et l'on croit aussi pour elle, dans le monde des naturalistes, à un cycle de migration, comme pour la perdrix blanche qui vient de réapparaître sur le littoral laurentien après une éclipse de neuf ans. Toujours est-il que la gelinotte à queue aigue a envahi, au cours de l'hiver, les territoires du Témiscamingue, de Rouyn, de Noranda et une partie de l'Abitibi. Elle fut une véritable manne pour les nouveaux colons-chômeurs et pour les prospecteurs de mines de cette partie nord-ouest de la province. Subitement, en groupes nombreux, elle a envahi les champs, les "brûlés", les routes, les bords des lacs à tel point que l'on estime à plus de 3,000 le nombre de ces oiseaux tués à date dans un secteur relativement restreint. D'après les naturalistes, cette "poule de prairies", comme on l'appelle dans cette région, devrait séjourner encore pendant deux saisons parmi nous après quoi elle disparaîtra dans les solitudes nordiques obéissant ainsi aux lois du cycle de migration dont nous venons de faire allusion.

A moins que d'ici là on réussisse par les expériences que l'on est présentement à faire pour l'acclimater de façon à lui permettre de demeurer en permanence chez nous vivant à côté de nos perdrix des bois francs et des savanes.

(Suite à la page 20)

# L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

## I. — EXPOSITION D'OEUVRES D'ART.

Sous les auspices de notre Société, s'est tenue, récemment, — au Palais Montcalm, — une Exposition d'oeuvres d'art. L'entrée, absolument gratuite, était ouverte au public.

Quand ces notes paraîtront, cette exposition sera terminée depuis quelques jours. Qu'on nous permette toutefois de fixer ses principaux traits, pour en marquer l'importance.

Ouverte le 1er avril, cette exposition devait prendre fin le 8. Mais l'intérêt grandissant qu'elle a suscitée, surtout chez les connaisseurs, a forcé notre Société à la prolonger huit jours de plus.

En quoi consistait-elle? En estampes, gravures, eaux-fortes et pointes sèches, oeuvres des meilleurs artistes français. Etudes sur les paysages, la mer, les scènes d'intérieur, etc., etc., ces oeuvres d'art offrent au public amateur tout ce que la variété, la quantité (250 à 300) et la valeur peuvent impliquer d'intérêt.

Notre Société a reçu plusieurs témoignages d'appréciation sur cette exposition. Nous en citerons un seul, — qui résume avec autorité tous les autres, — celui de Mgr François Pelletier, de l'Université Laval. Voici, ce qu'écrivait l'assistant-recteur, le 8 avril dernier :

“J'ai visité, hier soir, l'Exposition de gravures tenue au Palais Montcalm. J'en ai été enchanté. Tout mon regret est que le public n'ait pas été mis d'avantage au courant de l'importance de cette Exposition. Toutes les maisons d'éducation devraient y conduire leurs élèves. D'aussi heureuses occasions ne se présentent pas assez souvent à Québec. J'ai fait mon possible pour que cette Exposition soit prolongée au moins de huit jours.”

Et en effet, Monseigneur Pelletier se rendait, ce jour-là, chez M. le Maire et obtenait, pour notre Société, la permission d'occuper la salle huit jours de plus.

Pareil témoignage indique avec autorité la valeur artistique de cette exposition. Il précise presque, du point de vue éducatif, tout le bien qu'elle pouvait faire chez la gent écolière... grande ou petite. Il invite aussi à renouveler, plus tard, les initiatives de ce genre, pour accentuer davantage chez tous ceux qu'une pareille exposition peut atteindre et intéresser, le goût de l'art, et aussi le goût des oeuvres d'inspiration française.

Plusieurs d'entre elles remplaceraient avec beaucoup d'avantages maints portraits ou tableaux d'inspiration anglaise qui défigurent trop souvent la physionomie de nos foyers canadiens-français.

A quand la prochaine exposition? Peut-être à l'automne.

## II. — NOTRE 15<sup>ième</sup> ANNIVERSAIRE.

La Société des Arts, Sciences et Lettres prépare actuellement une fête intime pour célébrer le 15<sup>ième</sup> anniversaire de sa fondation.

Déjà, plusieurs personnes nous ont fait connaître leur volonté d'être de la fête. On devrait s'empres- ser de donner son nom à l'un ou à l'autre des quinze directeurs de la Société.

Il est entendu que tous les membres et tous les amis (dames et messieurs) de la Société sont cordialement invités à se joindre à nous...

Cette fête serait célébrée le 2<sup>ième</sup> samedi de mai. Il y aurait dîner, chant et musique...

Et l'occasion serait toute choisie pour donner libre cours au rappel des “souvenirs” les plus divers qu'ont recueillis nos membres, depuis 15 ans.

Préparons cet anniversaire!

## III. — GRAND GALA.

Depuis plusieurs jours, les journaux nous apportent presque quotidiennement en *Tribune libre*, des lettres d'artistes (?) mécontents du jugement rendu au dernier soir du Grand Gala. Ces messieurs s'attaquent tantôt au Comité, tantôt à quelques membres de ce Comité. Comme si ce Comité ou quelques-uns de ces membres avaient eu quelque chose à faire avec le jugement qui a été prononcé.

Une fois pour toutes, rappelons que le Comité régional, formé ici à Québec pour organiser ce Grand Gala, ne s'est occupé que de la partie matérielle, et plus précisément encore, de la partie organisation, comme par exemple : vente des billets, publicité, arrivée et séjour des artistes venus de l'extérieur, correspondance avec les cercles, programme des pièces à jouer, etc, etc. Ce comité n'a rien eu à voir avec le jugement qui s'est rendu, accordant la palme à tel ou tel cercle. M. Neilson seul avait autorité pour juger. Il avait reçu ses directions et son autorité d'Ottawa.

Il est entendu que ce jugement ne pouvait contenter tout le monde. Ce qui est agréable de constater, c'est que trois cercles soient invités à aller concourir à Ottawa. Et les trois ont accepté l'invitation. Ottawa servira alors de tribunal d'appel...

Et cela mettra fin, croyons-nous, à toute récrimination. Tout est donc bien qui finit bien.

## Au Jardin des Lettres

LES "PROPOS LITTÉRAIRES" de M. Jules-S. LeSage.

Monsieur Jules-S. LeSage avait déjà plusieurs bons livres à son crédit. Ses "Chroniques laurentiennes" datent de 1901, de 1903 ses "Notes et impressions" et de 1904 ses "Glanures". Si ce vaillant chercheur de talents et de mérites a cessé de publier durant plus de vingt années, ce n'est pas qu'il ait déposé sa plume pour se croiser les bras. Il préparait, avec plus de soins et peut-être plus d'amour, des "Esquisses québécoises", qui parurent en 1925, et des "Propos Littéraires" dont le premier volume date de 1931.

Aujourd'hui M. LeSage continue d'évoquer les nobles figures de notre intellectualisme québécois. De ceux qui ont exprimé la pensée, le sentiment, la conviction ou le préjugé, l'admiration ou les répugnances, dont s'est meublé l'esprit canadien de 1860 à 1920.

Les "Propos Littéraires" de M. LeSage n'ont aucune prétention à l'histoire de la littérature. Leur auteur ne tient pas à s'aligner parmi les 73 critiques qui font la queue aux portes de la Renommée pour se gargariser d'une soupe gratuite aux dépens du public charitable. Ses "Propos" sont moins des "Jugements" que des "Paragraphes".

Ce sont des marges d'histoire littéraire que M. LeSage nous offre en nous parlant du temps, des moeurs et des querelles contemporaines, des préoccupations religieuses, politiques, éducationnelles, littéraires et artistiques d'une trentaine de nos penseurs, poètes, romanciers, journalistes, historiens, mémorialistes et compilateurs.

Parcourez la table des chapitres; voyez les noms de : D. H. Sénécal, Eustache Prud'homme, J.-G. Barthe, Charles Deguise, Edmond Larreau, Louis-Olivier David, A.-D. Decelles, Alphonse Lusignan, Benjamin Sulte, Eudore Evanturel, Napoléon Legendre, Léon Ledieu, A.-B. Routhier, Adolphe Poisson, Alfred Garneau, Nazaire LeVasseur, Ernest Gagnon, Edmond Paré, Ludovic Brunet, Apollinaire Gingras, Ernest Myrand, N.-E. Dionne, P.-B. Casgrain, Gustave Bourassa, Henri D'Arles, Sylva Clapin, Alphonse Gagnon, Charles Gill, Hector Bernier, Albert Lozeau et Emile Nelligan.

L'ouvrage se termine sur deux chapitres fort captivants qui ont trait, le premier au "merveilleux dans la Littérature canadienne", et l'autre à la "Société Royale du Canada".

Seul alors un esprit qui ne discerne pas, qui ne veut rien voir d'utile en un bon livre, cherchera des poux dans chaque épi de cette gerbe. Et si ce regrattier des lettres est un Valdombre quelconque vous ne serez point surpris que les hémiptères courant sous sa plume soient tombés de sa propre tête...

Les "Propos Littéraires" de M. LeSage ajoutent au prestige intellectuel de notre race. Cette volumineuse étude est le geste généreux et désintéressé d'un

esprit élevé, d'un noble coeur et d'un patriote sincère.

Alphonse DESILETS.

\* \* \* \*

"Le Presbytère en fleurs", par Léopold Houlé.

*Le Presbytère en fleurs*, qui a connu tant de succès à la scène, est maintenant en librairie. Ce n'est que tout dernièrement que l'auteur s'est décidé de publier cette oeuvre en volume, sous prétexte que sa publication — et c'était l'argument des impressarii — pourrait nuire aux représentations que voulaient continuer de donner en exclusivité les artistes qui l'avaient créée. Pas de pièce qui, au Canada français, ait été autant jouée. Pas de pièce qui ait reçu un aussi chaleureux accueil de la critique en général. Du théâtre d'avant-garde, mais du théâtre conçu dans la forme néo-classique, avec une langue dialoguée d'une belle tenue littéraire.

On a dit beaucoup de choses de cette pièce. Thèse, étude de moeurs, comédie tout simplement? L'auteur, plus modeste, dit dans son avant-propos, qu'il s'agit d'une pastorale. Tâche difficile que celle de mettre au théâtre la figure d'un ecclésiastique. Mais l'auteur a su manier son burin de telle façon que son curé de Saint-Alme qui est la paroisse imaginée par M. Houlé, échappe aux vellétés caricaturales, par exemple d'un Clément Vautel. Le curé de Saint-Alme est vraiment de chez nous. Il trouve dans le respect des traditions familiales la sublime formule qui éclaire toutes nos destinées. Ceux-là qui connaissent Saint-Alme l'aiment pour son ciel lumineux et pour l'air qu'on y respire. Notre curé et ses paroissiens ont le goût de la clarté et une aversion innée pour la bassesse et la laideur.

*Le Presbytère en fleurs*, comédie en deux actes et un prologue, est une oeuvre qui a sa place dans toutes nos bibliothèques. Privée du rythme des voix et des gestes, elle ne constitue pas moins une oeuvre d'une lecture charmante, oeuvre vivante et humaine, faite de situations inattendues, elle reste dans les traditions les meilleures du théâtre français. L'ouvrage est en vente, au prix de \$1.00 l'unité, aux *Editions Albert Lévesque*, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

\* \* \* \*

"MON JACQUES", roman par Eva Sénécal.

Après "Dans les Ombres", ce roman lyrique qui révélait de solides qualités d'écrivain et lauréat du Prix David 1930, Mlle Sénécal tente le roman psychologique avec un nouvel ouvrage, "Mon Jacques", qui vient de paraître aux *Editions Albert Lévesque*. Par cette étude d'une âme de jeune fille moderne,

jetée dans la vie par l'amour et qui en est brutalement arrachée par le devoir, Mlle Senécal met dans notre littérature romanesque une note, sinon originale, du moins plus humaine que ne l'avaient fait jusqu'ici les écrivains qui avaient abordé ce thème.

Lina Lord, jeune fille qui attend l'amour, le voit paraître sous les traits d'un violoniste qu'elle entend jouer, une nuit, dans un chalet d'été, et dont le talent la captive. Après quelques mois, elle l'épouse. Mais certaines lettres que le mari reçoit jettent des doutes dans l'esprit de la jeune femme, jusqu'à ce qu'elle découvre enfin la terrible vérité. C'est l'angoisse et le désespoir de cette âme de femme que Mlle Senécal s'est attachée à peindre en des scènes à la fois touchantes et réalistes et où se révèle un véritable talent de romancière.

"Mon Jacques", roman de 224 pages, est en vente au prix de \$1.00 l'unité, chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

\* \* \* \*

#### *La Robe blanche et la Robe noire.*

Il y a des hommes qui sont des antithèses incarnées. William-Henry Moore a écrit "Le Choc" (The Clash) pour illustrer cet aphorisme. Anglo-irlandais de race, il a défendu la nationalité canadienne-française. Dans une récente conférence au Club Canadien de Québec, il nous disait de quelles "contradictions" sont bâtis les idées, les opinions et les hommes de notre temps.

Damase Potvin est une antithèse vivante. Il y a trente ans, cet héroïque idéaliste, cet impulsif tout en cœur, avait revêtu le burnous blanc pour se vouer au salut des noirs. Il adorait l'Afrique pour son climat torride, ses solitudes désertiques, sa faune gigantesque et féroce, sa vie nomade et paresseuse, ses caravanes de chameaux et ce mystère impénétrable de l'Atlantide légendaire, où la divine Antinéa attend encore, comme la Sphinx d'OEdipe, l'Homme qui triomphera de l'énigme flottant au fond de ses yeux fauves.

Aujourd'hui, Damase Potvin ne voit que son pays, sa petite patrie, cette terre de Saguenay, où le climat est rude, les hivers longs et rigoureux, les courages mâles et la vaillance industrielle. Il adore cette terre peuplée de bûcherons, de labourers, de chasseurs et de draveurs de bois. Il admire le courage, l'énergie, la conquête aventureuse, la chasse aux âmes aborigènes des forêts vierges du Nord. Il a horreur des caravanes anonymes qui encombrant les boulevards de nos cités, où l'homme se confond banalement avec le chameau!

Au "fleuve de la Mort", dans ce Saguenay énigmatique, au pied du Cap Eternité, vers la grande "mer plate" que tant de missionnaires et de coureurs de bois ont parcourus en tous sens et en toutes saisons, depuis trois siècles, Damase Potvin a suivi, pas à pas, une Robe Noire, une de celles qui s'acharnèrent à la conquête des "âmes blanches", à la conversion de ces enfants des bois, de ces sauvages d'Amérique qui firent le sujet de constants entretiens, dans toutes les cours d'Europe, dans les évêchés et jusque dans les foyers, de la France du XVIème et du XVIIème siècles.

François de Crespieu, Jésuite, aspirait, depuis son enfance, aux missions héroïques du Nouveau-Monde. Des années passèrent avant que se réalisât, avec le bon plaisir de ses supérieurs, le besoin du dévouement du jeune missionnaire.

Et dès lors, (nous sommes en 1670), à l'âge de trente-deux ans, François de Crespieu s'attelle à la grande entreprise de civilisation chrétienne. Il va continuer, sans l'orgueil téméraire de la parachever, l'oeuvre de ses prédécesseurs, les fils de Saint-François et ceux de Saint-Ignace.

Perdu dans les solitudes sauvages, le Père de Crespieu, ce "vagabond de Dieu", va souffrir toutes les tortures de l'esprit et de la chair. Il se souvient de son foyer, de sa famille, de sa patrie, de cette ville d'Arras, guerrière avant la Guerre, et que nous avons vue, des larmes plein les yeux, après la grande boue-cherie de 14-18.

Mais, les appels de Dieu ne souffrent pas de sentimentalité. François de Crespieu s'est voué, par serment de toute son âme et de toute sa vie, à la conquête et à la civilisation des indiens de la Nouvelle-France. Aussi bien n'a-t-il d'autre ambition que d'étendre et d'activer cette conquête. Sa "robe noire" est comme un drapeau, à l'ombre duquel se rangent les Montagnais et les Mistassins du Nord. Il les enrôle; il les enrégimente et les discipline. Au prix de quelles misères, de quels sacrifices? C'est un poème épique.

Il n'y avait que Damase Potvin pour nous décrire les pays parcourus, les souffrances endurées, les amitiés conquises et les haines supportées par la "Robe Noire". Et ce beau roman, qui est bien près de l'histoire, mais qui n'en a ni la sécheresse ni la prétention, fera les délices de quiconque aime un peu le passé. Il dira aux amis du Canada et de la France ce que le progrès et la civilisation doivent à nos missionnaires dont l'histoire ne peut être trop connue.

M. Valentin Bresle, directeur des Editions du "Mercure Universel", à Lille et à Paris, mérite, pour ce beau livre, succès de diffusion adéquat à celui que remporta "Maria Chapdelaine". Et notre amis Damase Potvin ajoute, à son oeuvre déjà si considérable, un ouvrage de belle tenue, de grande inspiration et surtout de haute valeur historique et littéraire.

Alphonse DESILETS.

Au Service du Public  
comme toujours

**GIROUX & CÔTÉ** Enrég.  
ASSURANCE GÉNÉRALE

70 Rue St-Paul

Édifice "Banque Canadienne du Commerce"  
CITÉ DE QUÉBEC

Téléphone : 2-1497

# APRÈS LE BOMBARDEMENT

Par G.-E. Marquis.

Il ne s'agit pas de guerre en ce moment, mais tout simplement de la campagne que poursuit, depuis six mois, la Société des Arts, Sciences et Lettres, en faveur de la refrancisation.

Elle n'a pas la prétention, notre Société, d'avoir, la première, énoncé cette idée, et nous ne voulons pas en enlever le mérite à la demi-douzaine d'organisations qui revendiquent cet honneur. L'honorable M. J.-E. Perrault, lui aussi laisse aux autres le plaisir de réclamer cette primeur. Le vrai mérite n'a pas besoin d'emboucher la trompette.

Après les nombreuses marques de sympathie qu'a provoquées notre propagande, ou plutôt notre croisade en faveur de la toilette que nous réclavons, pour le visage de la vieille province française, nous croyons que le temps est arrivé de poser un autre problème.

Lorsque les armées en face, pendant la Grande-Guerre, voulaient gagner du terrain, on préparait l'avance par un bombardement formidable. Puis, à un moment donné, à "l'heure O", le déclanchement avait lieu, avec un objectif bien déterminé pour chaque unité.

Or, depuis six mois, nous bombardons la Province de circulaires, d'articles, de conférences, de concerts radiophoniques, etc. Le temps n'est-il pas arrivé, pour chaque unité, d'accomplir une tâche bien déterminée. Et laquelle, me direz-vous? Déjà, certains cercles d'étude, associations patriotiques, clubs professionnels, ont entrepris des travaux spécifiques, et se sont engagés à faire rapport dans un délai prévu. Quant à ceux-là, nous sommes convaincus qu'ils atteindront le but assigné et qu'ils sauront protéger les intérêts qui leur ont été confiés. Mais les autres, "les petits, les humbles, les sans-grade", comme dirait Flambeau, qu'allons-nous leur demander de faire?

Tout simplement de seconder nos efforts dans leur sphère respective. Mais en quoi encore, me dirait-on? Voici donc quelques suggestions d'ordre absolument pratique :

*Mesdames*, la galanterie exige que je commence par vous. C'est un agréable devoir. Vous administrez, d'ordinaire, le budget familial. Vous donnez les commandes. Vous recevez les marchandises. Vous en vérifiez les quantités et la qualité. Votre fournisseur veut vous donner satisfaction. C'est dans son intérêt d'ailleurs. Mais toute marchandise que vous recevez est-elle libellée, sinon entièrement en français, du moins respecte-t-on la langue française en lui donnant autant d'importance qu'à la langue anglaise? Voyez donc ce que votre épicière vous envoie. Y a-t-il des soupes françaises que l'on vous apporte? Est-ce de la soupe aux pois ou de la "pea soup" que l'on vous vend? Et les marques de farine, de maïs, de gruau, d'ami-

don et autres céréales, sont-elle également étiquetées en français et en anglais? Et les fromages, les confitures, les marmelades, les fruits et les légumes en boîte, etc. sont-ils aussi uniquement étiquetés en anglais? Dans l'affirmative, voici la tâche que vous avez à accomplir : demandez carrément à votre épicière s'il n'a pas d'autres marques bilingues, ou, ce qui serait mieux encore, écrivez vous-même à la compagnie, dont le nom figure au bas des étiquettes, en lui envoyant une copie de ces étiquettes avec une petite lettre polie, mais très ferme. Quelque chose comme ceci, par exemple : "Vous avez d'excellents produits. Toutefois, je voudrais bien que vous les annonciez dans les deux langues; que les instructions soient données en français et en anglais. A défaut de quoi, j'achèterai dorénavant une autre marque d'une compagnie qui respecte les droits de la langue française au pays, puisqu'elle est aussi officielle que l'autre, l'anglaise". Et puis, tenir comme les Poilus ont su tenir au front et vainere.

*Messieurs*, un cordial salut tout d'abord; une bonne poignée de main et ensuite aux affaires. "Bon, je n'ai pas de cigarette, malheur! En avez-vous une à me prêter? Tiens, une marque anglaise sur une boîte étiquetée uniquement en anglais, et vous fumez de ça, vous? moi pas, merci". Je sors ma blague, mon calumet, j'en bourre consciencieusement le fourneau de bon tabac canadien, mets le feu à la plante de Nicot, et pouf! pouf! Combien de fois par jour, n'achetez-vous pas des produits d'usage courant, mais uniquement libellés en langue anglaise? Trouvez-vous une cigarette avec des inscriptions françaises, dans toutes les marques qui se fument au pays? Vous n'en trouvez pas une seule. Un bon moyen de protester contre cet oubli de nos droits, serait d'acheter tout simplement du tabac à cigarette et d'en fabriquer vous-mêmes. Les marchands ne peuvent pas seuls faire la bataille. Il faut que les clients entrent dans la mêlée. Toutefois, je connais des marchands qui ont remporté de belles victoires. Celui-ci, par exemple, qui donne une commande de deux grosses de chapeaux à une maison anglaise. On lui envoie les chapeaux avec des pancartes pour les annonces, un peu partout, dans le magasin et dans les montres (vitrines). Ces pancartes sont uniquement en anglais. Le marchand réclame de son fournisseur des pancartes françaises du même format et de même qualité, et menace de ne plus recevoir le voyageur si dorénavant il ne respecte pas son désir. Résultat : la compagnie qui fabrique ces chapeaux fait faire des pancartes françaises, non seulement pour le marchand protestataire, mais pour tous les autres marchands de la ville, qui vendent ces marques. Un autre exemple. Un client achète des complets chez un fournisseur. Il obtient entière satisfaction quant à la qualité de l'étoffe et de la confec-

tion, mais, un bon jour, le manufacturier envoie à ses clients de Québec une lettre-circulaire uniquement en anglais. Un client la retourne et réclame du français. Quelques jours après arrive une lettre française. Malheureusement, c'est du "petit nègre". Le client retourne la lettre à la compagnie et réclame du bon français ou sinon il n'achètera jamais plus à l'avenir des marques fabriquées par cette maison. Résultat : de Toronto l'on fait venir de Québec une sténographe bilingue pour faire la correspondance et, de plus, un contrat substantiel est donné à une maison de publicité de langue française pour faire les annonces de cette compagnie, dans les journaux et les revues de langue française.

Mais à quoi bon continuer, car je pourrais vous citer des exemples du genre à la douzaine.

*Messieurs les professionnels*, voulez-vous jeter un coup d'œil, s'il vous plait, sur votre bibliothèque, à votre foyer et à votre bureau? Bon, l'inventaire est fait, n'est-ce pas? Dites-moi, maintenant, combien vous avez de collections de livres anglais, d'encyclopédies anglaises ou américaines, et de toute cette littérature, si l'on peut dire, copiée en majeure partie d'auteurs de langue française, mais présentée sous une reliure de veau américains? Vous avez jeté un coup d'œil pendant une heure sur ces livres, regardé les images et puis, depuis un an, cinq ans, dix ans, ils dorment là, sur les rayons de votre bibliothèque. Et l'on a soulagé votre bourse de \$50, de \$100 et de \$200 pour vous procurer ces choses inutiles. C'est du snobisme tout pur. L'on peut se procurer, en langue française, toutes les oeuvres de production française, et je me demande pourquoi nous nous laissons engluer par d'habiles agents qui viennent nous tenter? Tout simplement parce que nous n'avons pas la force de résister. Et que dire maintenant des revues et des journaux de langue anglaise, au nombre de plus de 250, qui se vendent régulièrement chez nos marchands de journaux, les libraires et les tabacconistes? On regarde les images; on lira peut-être un article, par-ci par-là. Mais encore une fois, c'est le clinquant de la couverture, ou la photo de la soubrette court vêtue ou quelque histoire plus ou moins grivoise, dont on trouve le récit dans ces publications qui nous a fait... chuter. Avez-vous jamais songé à vous refranciser vous-mêmes en lisant des ouvrages français et en faisant provision aux sources les plus fécondes du savoir humain? (Réflexion de cinq minutes).

J'aurais encore bien d'autres interpellations à faire, en m'adressant à d'autres classes de notre société, mais je crois en avoir dit suffisamment pour faire comprendre ma pensée.

Après le bombardement, en avant! et que chacun prennent un objectif et se fasse un honneur de l'atteindre. Si les compagnies unilingues qui réclament notre clientèle pour l'achat d'un article quelconque d'usage courant, ne sont pas inondées de réclamations, de lettres et de refus d'accepter leur marchandise, — non seulement par un petit groupe, comme, par exemple, les membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres, ou quelques esprits depuis long-

temps convaincus de la nécessité d'une telle tactique, — si ces compagnies, dis-je, continuent à croire, comme jadis lord Durham, qu'avec des salamalecs, des rubans, des boutons, des honneurs et autres babioles, l'on peut toujours nous gagner parce que trop aucun respect pour notre langue, toute cette campagne aura été faite inutilement et la marée montante de l'anglicisation continuera à nous engloutir.

Donc, que chacune prenne la peine de seconder nos efforts; que, chaque jour, par tous les courriers, des centaines et des milliers de lettres soient lancées vers ceux qui ne veulent pas respecter notre langue et que, de plus, l'on boycotte sans aucun scrupule tous les produits qui ne sont pas présentés sous une étiquette bilingue. L'on ne peut dire du mal d'une bonne marchandise, mais personne peut empêcher un client, quel qu'il soit, de refuser d'acheter de fournisseurs qui ne respectent pas nos droits.

Et quiconque refuse de livrer la bataille avec nous, devrait être considéré comme un tire-au-flanc, un mou, un gélatineux, et, disons le mot, quelque gros qu'il soit, un traître à sa race.

Après le bombardement, en avant!

---

## Propagande Française

---

Après avoir donné quelques causeries en cette ville, Madame Olivé-Georges, conférencière officielle du gouvernement français, est retournée dans son pays d'origine. Sa conférence d'adieu, à Notre-Dame-du-Chemin, a été particulièrement intéressante et fort sympathique. "J'ai reçu partout, au Canada, a-t-elle déclaré, un accueil si chaleureux, que je ne puis trouver d'expression trop élogieuse pour vous en exprimer tout mon plaisir et toute ma reconnaissance". Madame Olivé-Georges a plusieurs moyens à sa disposition pour entretenir ses auditoires et faire pénétrer davantage, chez nous, la pensée française. C'est d'abord par des conférences, puis des chansons, et, enfin, des films français de haute portée patriotique et moralisante, qu'elle poursuit son oeuvre. Dans son pays, Madame Olivé-Georges a joué un rôle remarquable et elle a reçu, à titre de reconnaissance du gouvernement français, les palmes académiques et la médaille commémorative de la Grande-Guerre, pour services rendus comme infirmière et organisatrice de soirées récréatives pour les poilus en permission.

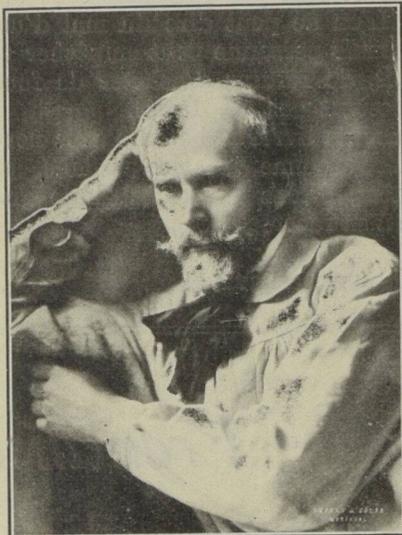
Espérons que nous reverrons, avant longtemps, au milieu de nous, cette véritable ambassadrice de la pensée française, afin de continuer sa bonne propagande, en nous révélant quelques-unes des nombreuses richesses artistiques de notre toujours très aimée mère-patrie, malgré son abandon de jadis.

J. E. C.

# UNE FIGURE NATIONALE

LOUIS-PHILIPPE HEBERT, statuaire.

Par Maurice Brodeur.



Louis-Philippe Hébert

Le célèbre sculpteur canadien-français, Louis-Philippe Hébert, naquit le 27 janvier 1850, à Sainte-Sophie, comté de Mégantic, P. Q. La forêt fut, à la fois, le berceau et le temple de sa jeunesse. Son père, Théophile Hébert, fut l'un des premiers colons de cette localité. Ses ancêtres étaient acadiens; ils habitaient Port-Royal vers 1671.

Son trisaeuil avait été déporté lors du "Grand Dérangement", en 1755, avec des centaines de compatriotes, sur les côtes de la Nouvelle-Angleterre. Le jeune Louis-Philippe entra au service d'un officier de l'armée anglaise résidant à Boston. Comme l'exilé appartenait à une famille qui avait possédé un patrimoine, il ne put longtemps subir cette servitude; il fit, avec un nommé Thibaudeau, le complot de quitter les Etats-Unis pour se rendre au Canada. Ils partirent au commencement de l'hiver et, pendant un mois, trempés et à demi gelés, ils marchèrent, raquettes aux pieds, à travers la forêt, couchant à la belle étoile et se nourrissant de gibier. Au terme de cette héroïque randonnée, ils arrivèrent, exténués, à St-Grégoire de Nicolet où ils rencontrèrent des compatriotes et des parents qui les aidèrent à s'établir au milieu d'eux.

Dès sa tendre enfance, Louis-Philippe Hébert manifesta ses talents, en taillant, au couteau, de petites pièces de bois représentant, avec une fidélité d'expression frappante, des sauvages et des soldats, que ses parents et ses connaissances se plaisent à regarder. Il fréquente pendant trois années la "petite école" qu'il quitte à l'âge de quatorze ans pour s'engager commis dans un magasin du village. En 1869, ayant atteint ses 19 ans, il s'enrôle dans le fameux corps des Zouaves volontaires qui partait pour Rome. Tout en remplissant ses devoirs de soldats et se soumettant aux rigueurs de la discipline militaire, il profite de ses heures de permission pour aller visiter les musées, les églises et les monuments. Il s'enthousiasme à la

vue des chefs-d'oeuvres de l'antiquité, du moyen âge et de la Renaissance. Il contemple les ouvrages des arts plastiques: la statuaire est sa prédilection. émerveillé des splendeurs du passé, il revient de ses excursions animé d'un tel désir de créer, de façonner la matière, de suivre l'exemple des grands maîtres anciens qu'il attaque du couteau tous les morceaux de bois qu'il trouve, s'ingéniant à imiter telle partie d'oeuvre qui l'a impressionné davantage, soit un bas-relief, soit un chapiteau ou la corniche d'un monument.

Son séjour dans la Ville éternelle est une révélation à son tempérament d'artiste, qui s'est épanoui à la contemplation du Beau. Dès lors, le feu sacré de sa vocation d'artiste devient un foyer ardent d'inspiration. Il a foi en l'avenir. Sa volonté ne tend plus, désormais, que vers un seul but; elle se donne pour mission d'entretenir, sans défaillance, telle une vestale, la flamme immortelle de son génie.

Une fois démobilisé, n'ayant aucune ressource pécuniaire, il cherche à améliorer son sort et, pour ce faire, se rend aux Etats-Unis où il entre, en qualité de représentant, au service d'une maison qui fait le commerce de fruits. Conservant sans cesse le même courage, la même ferveur envers le culte de son idéal, qu'il chérit par-dessus tout, il occupe les loisirs que lui donne sa besogne quotidienne, à sculpter sur bois des statuette.

En 1873, un ancien député du comté de Mégantic, Edouard Richard, lui-même acadien, auteur d'un ouvrage sur l'Acadie, rencontra, un jour, le jeune Hébert qui lui fit voir un buste qu'il avait sculpté, et il le trouva si bien réussi qu'il lui conseilla de l'envoyer à une exposition, qui avait lieu à Montréal, et d'aller poursuivre sa carrière d'artiste en cette ville. C'est ce qu'il fit. Le buste remporta le premier prix. Grâce à ce succès, Hébert se fit remarquer de Napoléon Bourassa, qui cultivait, à cette époque, les Lettres et les Beaux-Arts. Le mécène apprécia le jeune lauréat et l'admit dans son atelier, où il lui enseigna les connaissances qu'il avait lui-même accumulées dans la sculpture.

Après un stage de six années chez le professeur canadien, Hébert se rend à Paris qu'il rêvait depuis longtemps de voir. La Ville-lumière l'enchantait et, dans cette atmosphère d'émulation et d'inspiration nouvelle, il étudia avec opiniâtreté, enrichissant sans cesse son imagination créatrice bercée par les voix des Muses qui l'appellent aux horizons infinis de l'harmonie des formes; il deviendra un jour le poète du bronze.

Malgré qu'il soit loin de son pays, en sa poitrine bat un coeur de patriote; l'atavisme de ses ancêtres se précise; c'est l'éveil, l'orientation de ses activités futures. Il pressent déjà que les ouvrages qu'il créera auront trait à l'histoire de son pays.

Après un séjour, oh! bien court, d'une année à Paris, il revient au Canada. Il se signale bientôt à l'attention du public par une statue du *Colonel Charles Michel de Salaberry*, le héros de la bataille de Châteauguay; le monument est érigé dans le village de Chambly, sur la rivière Richelieu.

En 1882, Hébert obtient le prix du concours institué par le gouvernement fédéral pour la meilleure maquette d'une statue en pied de *sir Georges-Etienne Cartier*, baronnet, homme d'Etat, ancien chef du parti conservateur, l'un des pères de la Confédération dont le monument s'élève à la porte du Parlement, à Ottawa. En face de celle-ci, à l'est, se dresse, dans un décor grandiose, la statue de *sir John-A. Macdonald* qui n'a qu'un défaut: celui de reporter l'attention de l'observateur plutôt sur la jeune femme, sise au bas du monument, représentant la Gloire, et dont la perfection des formes jette dans l'ombre en quelque sorte, l'imposante silhouette de l'homme d'Etat.

C'est en 1886 que l'on termina la construction du palais législatif de Québec, édifié suivant les plans du savant architecte et héraldiste canadien-français, Etienne-Eugène Taché, I. S. O. (Imperial Service Order), 1832-1912, sous-ministre du ministère provincial des Terres et Forêts.

La façade principale de cet édifice est superbe par les belles proportions de sa tour centrale, dédiée à Jacques Cartier, et par la pureté des lignes des avant-corps accolés à la tour, dont l'un, du côté sud, est dédié à Champlain, et l'autre, du côté nord, est dédié à Maisonneuve. Les trois dédicaces apparaissent aux murs sur des écriteaux en lettres dorées; malheureusement, elles s'effacent, au point qu'elles ne sont presque plus visibles; une toilette nouvelle serait de bon aloi et mettrait à nouveau, en relief, les noms des fondateurs de notre pays. Même dans les plus petits détails, l'on ne fera jamais trop pour perpétuer le souvenir de ceux qui furent les pères de nos destinées; ceci dit, pour n'importe quel monument historique de notre province. C'est une des formes du patriotisme que de veiller à conserver ce que le passé nous a légué. Le gouvernement provincial charge le sculpteur Hébert de décorer les niches, les frontons et les abords du palais législatif, ce qui lui donne l'avantage de se rendre, à nouveau, à Paris pour y parfaire ses études et perfectionner sa technique. A son retour, il se met à la tâche pour exécuter ce vaste projet. C'est alors que l'on vit s'élever de magnifiques bronzes à la façade de cet important édifice. Dans les niches de la tour centrale, c'est la statue du *général Wolfe* et celle du *général Montcalm*; près de la tour, du côté sud, les statues du gouverneur de Frontenac et de lord Elgin, gouverneur-général, qui signa le bill d'indemnité aux insurgés de 1837-38, et du même côté, sur le fronton de l'avant-corps, se dresse un beau groupe de deux femmes représentant *La Poésie et l'Histoire*. Symétriquement, du côté opposé, près de la tour, ce sont les statues du *général Lévis* et du *colonel de Salaberry* et, sur le fronton de

l'avant-corps, un groupe de deux femmes, dans le genre de l'autre, symbolisant *La Religion et la Patrie*.

En bas de la tour, en face de l'entrée d'honneur, surgit, dans la déclivité du terrain, une fontaine monumentale dédiée aux races aborigènes du Canada, surmontée d'un groupe, représentant une famille indienne, intitulée "La halte dans la forêt", admiré des connaisseurs à l'Exposition de Paris, de 1889, et pour laquelle fut décerné à l'auteur, Louis-Philippe Hébert, une médaille d'honneur. Ce bronze, de facture admirable, rappelle aux générations qui passent, le souvenir des aborigènes qui habitaient les environs de Québec lors de sa fondation par Champlain, en 1608. Les détails des vêtements et des objets sont strictement conformes à ce que l'Histoire nous enseigne touchant les coutumes des Indiens de la tribu des Algonquins, à l'époque des premières explorations des Français en Canada. Au centre, le père de famille qui se tient debout, les deux mains appuyées sur son arc, regarde avec fierté l'objectif vers lequel est tendu l'arc de son fils s'exerçant au tir, et qui a mis un genou sur le sol pour raffermir sa pose. A la droite du père, est accroupie la mère activant un feu de camp; elle tourne aussi la tête pour voir l'adresse de l'archer. Entre le père et la mère est blotti leur petit enfant, tout craintif à la vue de l'arc tendu et de la flèche prête à être décochée. La hache de pierre, le carquois fait d'écorce de bouleau et orné à son extrémité d'un cône de pin, et dont la bandoulière est enfilée d'une coquille posée sur une pierre, près du pied de l'archer, les vêtements de peau tannée, le foyer, les fougères, les panaches d'originaux, la peau d'ours soutenue par l'épaule droite du père et l'attitude des personnages, tout, dans cette composition de maître, est rendu avec une science parfaite de l'esthétique. Benjamin Sulte, historien et publiciste canadien-français, décrivant ce monument, dit que de toutes les sculptures qu'il a vues, aucune ne lui avait causé autant de satisfaction. Au bas de ce groupe, près de la vasque s'élève une autre statue qui a contribué à la renommée du sculpteur Hébert, elle est intitulée: le *Pêcheur à la nigogue* ou le *Harponneur indien* dardant un poisson au bord d'une cascade. Cette statue de grandeur naturelle, d'un modelé viril, complète l'ornementation de la superbe terrasse de l'Hôtel du Gouvernement. L'on peut voir chez McKenna, le fleuriste, rue St-Jean, à Québec, des miniatures de ces deux oeuvres d'art.

En plus de ces travaux de grand mérite, le statuaire aux mains de fée en a créé d'autres, aussi considérables, qui, tant en Europe, aux Etats-Unis, qu'au Canada, lui apportèrent des marques d'appréciation; des critiques proclamèrent même que Louis-Philippe Hébert est l'un des sculpteurs les plus remarquables de l'Amérique. Ici et là on voit de ses monuments. Aux Etats-Unis, à Lowell, Etat du Massachusetts, celui au *R. P. André Garin, O. M. I., 1822-1895*, missionnaire au Saguenay et à la Baie d'Hudson, et curé de Lowell. Au Canada, dans la province d'Ontario, à Hamilton, la statue de la *reine Victoria*; à Ottawa, les statues de la *reine Victoria* et de *Alexander Mackenzie*, homme d'Etat, ancien premier ministre du Canada; et, dans la province de Québec, à Montréal, les monuments *Edouard VII, John Young*, qui consacra sa carrière à l'amélioration du chenal du St-Lau-

rent et du développement du port de la Métropole; *Mgr Ignace Bourget*, deuxième évêque de Montréal; *Octave Crémazie*, poète de renom; *Jeanne Mance*, hospitalière, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal, morte en odeur de sainteté, et celui à *Paul de Chomedey de Maisonneuve*, fondateur de Ville-Marie. Un journaliste étatsunien écrivait, en 1898, dans un journal de Boston : "L'un des plus beaux monuments du continent est celui de Maisonneuve, à Montréal. Ce chef-d'oeuvre vaut la peine d'un voyage au Canada pour le voir." Le sénateur David, homme politique et publiciste canadien-français, a dit que cette pièce d'art seule suffirait à faire considérer Hébert un grand artiste, et que c'est tout une épopée épique qui chante l'héroïsme et les vertus des fondateurs de Ville-Marie. Au pied du héros l'on voit encore quatre personnages : *Jeanne Mance*, *Lambert Closse*, un agriculteur et un sauvage.

Lord Grey, gouverneur-général, de 1904 à 1911, ayant vu une statuette du sculpteur Hébert, représentant "Madeleine de Verchères", la lui acheta et suggéra, à sir Wilfrid Laurier, qu'il en fut fait un monument, lequel est commandé à Hébert et payé entièrement aux frais de l'Etat. Lorsque l'on passe en bateau en face du village de Verchères, l'on peut admirer de loin l'énergique silhouette de l'héroïne; le panorama est impressionnant, l'on croit voir encore se dérouler la scène de cet exploit.

Des statues élevées à la mémoire de deux prêtres distingués se trouvent, l'une à Chambly, de l'abbé Pierre-Marie Mignault, missionnaire chez les Micmacs, sauvages de la famille des Abénaquis, et l'autre à Marieville (Sainte-Marie-de-Monnoir), du grand vicaire Edouard Crevier, fondateur de cette ville. A Mascouche (l'Assomption), un buste de Pierre Le Gardeur de Repentigny, évoque la mémoire du premier seigneur de Lachenaie.

A Trois-Rivières c'est le monument de *La Verendrye*, célèbre explorateur canadien-français, découvreur des Montagnes Rocheuses; à Lévis, en face de l'église, le monument *Mgr Joseph David Déziel*, premier curé de Notre-Dame de Lévis.

En plus des statues déjà mentionnées qui ont été placées à la façade du palais législatif, à Québec, sont érigées en cette ville d'autres oeuvres du même artiste. Sur la Grande-Allée, en face de la salle d'exercices militaires, le monument *major Short* et *sergent Wallick*, tombés victimes de leur dévouement, lors de la conflagration du 16 mai, 1889, qui détruisit quatre cents maisons dans le quartier Saint-Sauveur; et, près de l'Archevêché, le monument à *Mgr François Montmorency-Laval*, premier évêque du Canada français, dont les bas-reliefs sont d'un cachet artistique captivant. Un autre de ses monuments est élevé à Halifax, capitale de la Nouvelle-Ecosse, pour perpétuer la mémoire de Joseph Howe, homme d'Etat, ancien premier ministre de sa province et l'un des pères de la Confédération.

Il a aussi exécuté des bustes et des statuettes de bronze; citons, entre autres : *le Docteur Chénier*, *Martine Messier*, *les Acadiens*, *le Trappeur*, *Fleur des Bois*, *Soupir du Lac*, *Rêve du fumeur*, *A la claire fon-*

*taine*. Une statuette en terre cuite — *Le dernier indien* — a été acquise par la National Art Gallery.

Les travaux du statuaire Hébert se distinguent par l'exactitude historique et un sens esthétique rare; sa connaissance approfondie de l'histoire du Canada le guida dans son art qui fut vraiment national. Il fait revivre, à nos yeux ravis, les personnages illustres de jadis avec les traits qui les caractérisent. J.-B. Lagacé, résume ainsi le jugement qu'il porte sur l'ensemble de l'oeuvre éminemment patriotique de ce grand artiste : "Il raconte au peuple, par le marbre de bronze, l'histoire de la patrie que d'autres ont enseignée par la plume et la parole".

Dans une étude sur Hébert, un crivain français, Maurice Hodent, l'appelle le "maître de la sculpture canadienne".

François-Xavier Garneau et Louis-Philippe Hébert, ont tous deux révélé, à la nationalité canadienne-française, le sublime de son Histoire. Ceux qui ont eu l'avantage de connaître cet homme de grande valeur rappellent qu'il était un ami charmant, spirituel, agréable causeur, à la française; tout dans ses écrits comme dans son langage dénotait un esprit cultivé. Il lui a donc fallu être doué d'une trempe de caractère plus qu'ordinaire pour parvenir, malgré son instruction rudimentaire, au plus haut sommet de la renommée et s'imposer ainsi à notre race comme un modèle d'énergie et de patriotisme.

La nation canadienne lui doit une lourde dette de reconnaissance pour avoir contribué par son remarquable talent à grandir et à faire respecter davantage, parmi les siens, voire même à l'étranger, le nom CANADIEN.

Louis-Philippe Hébert fut professeur de modelage à l'Association des arts et manufactures de Montréal, membre de l'Académie Royale du Canada, compagnon de l'ordre de S. Michel et S. Georges, d'Angleterre, chevalier de la Légion d'honneur et chevalier de l'ordre S. Grégoire-le-Grand (classe militaire), et récipiendaire de la médaille de la Confédération.

Hébert mourut à Montréal en 1917.

Bureau 2-7595	Développement Impression et Agrandissement
Téls.:	
Rés. 2-1011	
<b>W. B. EDWARDS</b>	
PHOTOGRAPHIE COMMERCIAL	
225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC	
Photographie panoramique. Illustration de catalogue	

# L'Art de la Gravure <sup>(1)</sup>

## SES DIVERS PROCÉDÉS

Par Hector Faber.

En guise de prélude à l'exposition de gravures d'art, oeuvres des meilleurs artistes de l'Ecole Française moderne, que nous inaugurons ce soir, je vous présenterai d'abord, en raccourci, l'histoire de la gravure et son développement en France, puis nous examinerons un à un, — si vous voulez bien me suivre jusque-là, — les divers procédés par lesquels on obtient ces gravures. Je m'excuse, mesdames et messieurs, d'avoir à traiter devant vous un sujet hors de ma compétence. Toutefois, comme tout ce qui concerne les arts graphiques m'a toujours vivement intéressé, et que j'en exerce l'une des branches, l'imprimerie, ce domaine ne m'est pas complètement fermé: la gravure et le livre sont des arts connexes. C'est pourquoi j'ai cédé devant l'insistance persuasive de notre si actif président, M. Philippon, ainsi qu'à celle de notre ami M. Henri Charlotin, lequel n'a rien ménagé pour assurer le succès de cette exposition. Et j'ai à vous parler, ce soir, de l'art graphique.

Rien de plus confus que les origines de la gravure. A quelle époque se manifesta-t-elle? C'est assez difficile à préciser. La plus ancienne que l'on connaisse est une gravure sur bois, conservée au Musée de Bruxelles, et qui est datée de 1418. Elle représente saint Christophe portant l'Enfant-Jésus. Mais on sait peu de choses sur les premiers artisans de la gravure avant l'avènement de l'imprimerie. Toutefois, ce qui n'est pas douteux, c'est que l'on grava sur le bois, en relief, avant de graver en creux sur le métal.

L'imprimerie, qui naît au milieu du 15<sup>e</sup> siècle, trouvera l'art de tailler le bois déjà sorti de l'enfance et en possession d'une grande partie de ses moyens. Elle s'en emparera pour la gravure de ses caractères et l'ornementation de ses livres, et dès lors, rien n'arrête plus la vaillante corporation des graveurs sur bois. Avec une inlassable patience et un infatigable labeur, ils triomphent de toutes les difficultés et surmontent tous les obstacles. Ils nous étonnent par la grandeur et la hardiesse de leurs travaux. Du simple contour au trait, ils passent rapidement à des modelés, lesquels s'obtiennent par des hachures parallèles appelés "tailles." En leurs donnant des formes particulières les graveurs créent les familles des entretailles, tailles rentrées, tailles hachées et pointillées. Enfin ils abordent, en les croisant, le problème des contre-tailles, l'écueil le plus formidable de la gravure en relief.

Parmi les graveurs sur bois, le plus grand et le plus fécond fut sans conteste Albert Durer, née en 1471, mort en 1528, à Nuremberg. Son influence dépassa les limites de sa patrie et s'exerça longtemps

sur les artistes italiens, flamands et hollandais. C'est à ce grand artiste que la gravure sur bois doit surtout sa transformation et son développement. Avec lui, elle cesse d'être linéaire et, par un adoucissement des formes et des traits, devient plus expressive.

Dès l'origine de la gravure sur bois en France, les deux courants d'art, celui de l'Allemagne et celui de l'Italie, vinrent se concentrer à Paris, on pourrait dire s'y heurter, mais s'adoucièrent réciproquement par ce contact immédiat, où prédomine le type gaulois.

\* \* \* \*

De la gravure sur bois, qui était en relief, l'on passa à la gravure sur métal, en creux. Les origines de cet autre procédé sont assez obscures. L'amour-propre national entre en jeu et les historiens d'art, italiens et allemands, discutent encore sur ce sujet. Car pour la gravure sur métal pas plus que pour la gravure sur bois les Français n'ont de titres sérieux à faire valoir dans l'histoire des origines.

On raconte qu'un orfèvre de Florence, Finiguerra, venait de mettre la dernière main à la gravure d'une plaque ciselée. Désirant voir l'effet de son travail, il remplit les tailles tracées par son burin, d'un liquide composé d'huile et de noir de fumée. Le hasard voulut qu'un paquet de linge humide fut mis sur la *plaque d'argent* ainsi préparée: Cela suffit pour que les traits gravés en creux et pleins de la composition noire se soient trouvés reproduits sur le linge. Telles seraient, a-t-on prétendu, l'origine de l'impression des estampes.

Quoi qu'il en soit, il paraît assez sûr que ce sont les orfèvres italiens qui s'essayèrent les premiers à la gravure sur métal, suivis de près par les artistes allemands. Ce qui est certain, c'est que la gravure sur cuivre fit son apparition dans la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle. Et si Maso Finiguerra n'est plus aujourd'hui reconnu comme son inventeur, on lui attribue du moins plusieurs planches, entr'autres une série de "Planètes."

A l'origine de la gravure au burin sur métal, on retrouve encore le nom d'Albert Durer. Bien peu de vies ont été aussi actives que celle de Durer, qui mourut à 58 ans, après avoir laissé des chefs-d'oeuvre en orfèvrerie, en gravure sur bois et sur cuivre, en peinture, en sculpture et en architecture, car il fut un maître en tous les genres. Il est considéré, bien qu'il ne produisit qu'un petit nombre de tableaux, comme le plus grand peintre de l'Allemagne. Buniriste, il fut incomparable! Jamais avant lui on n'a su avec une pareille souplesse modeler une figure et fondre des contours.

Malgré les offres nombreuses qu'il reçut de partout, Albert Durer demeura fidèle jusqu'à sa mort à sa cité natale, guidé dans son art prestigieux par le principe qu'il a formulé lui-même: "Je tiens la na-

(1) *Causerie donnée le 1er avril à la Société des Arts, Sciences et Lettres, à l'occasion de l'ouverture d'une exposition de gravures d'art.*

ture pour seul maître et la prétention des hommes pour une erreur.”

Sa maison, soigneusement entretenue à Nuremberg, a été transformée en un musée qui est devenu, en quelque sorte, un lieu de pèlerinage pour les artistes de toutes nationalités.

L'école française primitive révèle le goût italien, car François Ier avait attiré en France des maîtres comme Léonard de Vinci et André del Sarto, qui furent les inspirateurs des artistes français qui formèrent la célèbre école de Fontainebleau, dont le premier directeur fut l'Italien del Rosso, originaire de Florence.

Les graveurs de cette première période sont Jean Duvet, Noël Garnier, Etienne de Laune. L'école française s'établit avec Thomas de Leu, Sylvestre et Gauthier, et la gravure du 16<sup>e</sup> siècle, en France, est déjà en possession d'un style caractérisé qui se constitua dans la seconde moitié du 15<sup>e</sup> siècle. Les principaux artistes de cette époque sont Jean Cousin, Bernard Salomon et Jacques Calot, qui a gravé des planches brillantes et mouvementées avec une netteté extraordinaire.

“Son trait sec et rapide, d'une étonnante finesse, capte au vol, — selon le jugement d'un critique, — la jambe du danseur ou l'épée du duelliste.”

La gravure au burin atteint sa perfection sous Louis Quatorze avec les estampes vigoureuses et savantes de Robert Nanteuil et celles, caractérisées surtout par la noblesse et l'ampleur, de Gérard Audran.

Mais jamais en France l'art du graveur ne connut plus féconde période qu'au début du 18<sup>e</sup> siècle, alors que l'estampe y jouit d'une vogue sans précédent. Des recueils de planches, confiés aux meilleurs graveurs, consacrèrent le souvenir des Fêtes Royales données à Paris ou à Versailles.

Nicolas Cochin, qui fut le professeur de dessin de Madame de Pompadour et son conseiller en matière d'art, Pierre Aveline, portraitiste remarquable, le galant Fragonard et d'autres encore car ils sont nombreux, illustrèrent cette glorieuse époque.

Michel Moreau, Choffard et les Saint-Aubin, sont les derniers en date des maîtres de la gravure au 18<sup>e</sup> siècle, à la fin duquel, cependant, commencent à se perdre les grandes traditions, bien que les oeuvres de cette période soient caractérisées par une extrême délicatesse.

La vogue que commença à obtenir, vers la fin de la Restauration, la lithographie, pratiquée avec tant de talent par Géricault, Daumier, Gavarni et Henri Monnier, amena la décadence de la gravure de reproduction au burin. Les derniers burinistes sont Clément Bervie, Massard, Avril père et fils.

Mais la gravure à l'eau-forte compte toujours des artistes remarquables, tels que Lalaune, Braquemond et Auguste Lepère, qui fut un maître de la xylographie autant qu'un aquafortiste prestigieux.

Au début de notre siècle s'accroît le retour à l'eau-forte originale selon les anciens procédés. Remis

en faveur par Charles Maurin et Delatre, ce mouvement se continue.

Une pléiade d'aquafortistes : François Flameng, Paul Huet, Jacques Villon, Henri Destouches, Félicien Rops, portent très haut le renom de l'art français, tandis que Jean Véber, Lautrec et Henri Rivière se font, dans la lithographie en couleurs, une place prépondérante.

Depuis quelques années se dessine un renouveau dans la gravure sur bois, d'un effet si séduisant, et à laquelle des graveurs tels que Jules Germain, Marty, Emile Boizot et Paul Colin consacrent leurs beaux talents.

Parmi les artistes de notre époque, on peut mentionner Achener, Pierre-Louis Moreau, Leheutre, Coussins, dont l'art incisif évoque les romanichels et tous les errants de la rue, madame Marie Gauthier, qui silhouette si adroitement les animaux, Serge Beaune, virtuose du crayon autant que du burin, Jacques Beurdeley, Georges Beaudin, Schmied, une curieuse figure, à la fois peintre, graveur et imprimeur. Alfred Latour, l'un des maîtres incontestés de la gravure moderne.

Parmi ceux que je viens de nommer, il en est plusieurs dont vous retrouverez les signatures au bas des belles estampes qui constituent l'exposition que nous inaugurons ce soir. Ajoutons encore quelques précisions sur les autres artistes dont les oeuvres sont exposées.

D'abord le maître Henri Jourdain, un des derniers représentants de l'art classique du burin. Jourdain utilise très peu la couleur : il emploie surtout le trait, et c'est par la superposition des traits qu'il tire tous ses effets.

Ferdinand Luigini est le fils du célèbre compositeur et chef d'orchestre. C'est un maître recherché qui a formé beaucoup d'élèves. Luigini, pour ses estampes, emploie fréquemment les procédés mixtes aux moyens desquels il obtient des planches d'un coloris superbe.

Manuel Robbe a débuté tard dans la carrière, mais il s'est rapidement classé au tout premier plan. Jusqu'à quarante ans, il était tireur d'épreuves et bien qu'il eût étudié le dessin dans sa jeunesse, il ne travailla le cuivre qu'à cet âge avancé. Robbe possède l'art de créer de beaux effets de lumière ; c'est un aquafortiste à la technique parfaite.

Charlet, décédé en 1930, a laissé des estampes admirables. Il se plaisait à traduire les scènes de la vie familiale. Sa collection “Gestes d'enfants” est un pur exemple de fraîcheur et d'observation.

Salvator Hugard, qui exposa pour la première fois en 1890, eut la satisfaction de voir son “Intérieur hollandais” acheté par le savant Pasteur pour orner son grand salon. Hugard est mort l'an dernier et ce fut une perte pour l'art français. Il a laissé un bon nombre de planches d'une technique élégante et précise.

André Lafitte est un aquafortiste qui s'est spécialisé dans les marines. C'est un merveilleux évocateur qui tire volontiers son inspiration des côtes et des ports de Bretagne. Nul mieux que lui ne sait rendre le mouvement de l'eau où se bercent mollement les barques de pêche.

Georges de Latenay est un des meilleurs paysagistes de ce temps. Il se complait dans les parcs, dont il sait rendre la vie avec une rare justesse. C'est un virtuose de la pointe-sèche et il sait manier l'aquatinte avec un art infini des nuances.

A la suite de ces maîtres reconnus prennent place les artistes de la jeune génération.

Au premier rang Louis Icart, un des rares artistes qui ait trouvé le moyen de s'enrichir par son art. Et il a tout juste quarante ans. Né à Toulouse il vint fort jeune à Paris, où après de solides études il débuta dans les modes comme dessinateur. Les grands couturiers se disputèrent ses croquis. Icart est un laborieux et il produit beaucoup. Vous pourrez voir tout à l'heure plus de soixante de ses oeuvres. Louis Icart a silhouetté avec une virtuosité éblouissante la femme de notre temps.

Mentionnons parmi les jeunes artistes les plus en vedette : Maurice Millière, Louis Haumont et sa soeur Simone Haumont, Léon Dauchin, Maurice Lévis, Paul-Emile Lecompte.

J'arrête, mesdames et messieurs, cette trop longue nomenclature, qui pourtant est loin d'être épuisée.

\* \* \* \*

Par quels procédés obtient-on toutes ces estampes ? C'est ce que je tenterai de vous exposer le plus clairement et le plus brièvement possible.

La gravure en creux, à laquelle on donne aussi le nom de taille-douce, comporte diverses manières d'exécution : burin, eau-forte, pointe-sèche, manière noire, lavis, aquatinte, manière de crayon et gravure en couleurs.

### TAILLE-DOUCE

La gravure en creux sur métal est le résultat diamétralement opposé à celui de la gravure sur bois. Alors que dans celle-ci demeurent en relief les traits à reproduire, dans la taille-douce les traits sont incisés et la surface de la planche demeure plane et sans relief. On l'imprime en remplissant d'encre les traits creusés, et sous une forte pression, le dessin surgit du fond des tailles.

La gravure au burin ne demande pas un grand outillage : un cuivre bien poli ou une planche d'acier, des burins et un grattoir, cela suffit. Le graveur, après avoir décalqué son dessin sur la plaque de métal, procède d'abord à l'incision légère des contours, puis il procède aux premières tailles, ombres légères du dessin. Les tailles plus ou moins profondes faites avec le burin sont généralement régulières, allant en décroissant ou se renflant selon les exigences du modelé. Enfin, le graveur procède aux contre-tailles et aux tailles croisées pour obtenir le modelé définitif.

La gravure au burin, grâce à la facilité d'obtenir la superposition des tailles, donne des formes de teintes nuancées, riches et harmonieuses. Elle convient, par son infinie légèreté, pour rendre la splendeur des ciels et l'immatérialité des lointains selon la perspective aérienne.

### EAU-FORTE

La gravure à l'eau forte est l'art de fixer un dessin sur le métal par la morsure d'un acide. Elle permet à

l'artiste qui l'emploie de multiplier à l'infini les épreuves d'un travail original.

Le métal généralement employé est le cuivre, qui se prête particulièrement à cet usage et qui peut rendre les finesses du dessin le plus délicat. Les plaques destinées à la gravure sont d'épaisseurs variables, selon leurs dimensions. Outre le cuivre, on peut employer aussi le zinc, le laiton et le bronze.

L'outillage de la gravure à l'eau-forte n'est pas très compliqué : du vernis noir, du vernis blanc, deux tampons de soie, du vernis liquide, de l'acide nitrique, des pinceaux et les divers outils du graveur. Il faut aussi des cuvettes pour le trempage et le rinçage, et un miroir. On procède en recouvrant d'un vernis la plaque de cuivre, sur laquelle on travaille à la pointe, en se bornant à découvrir le métal, partout où doit exister le dessin. Une liqueur acide est ensuite répandue sur la plaque vernie, dont elle creuse toutes les parties dénudées à l'aide de la pointe.

Si le graveur veut revenir par d'autres tailles et par une nouvelle morsure, il recouvre avec un vernis, au pinceau, les parties déjà mordues pour les préserver. Il revient à la pointe sur les endroits à compléter, puis il procède à un nouveau bain d'acide.

Sur une planche gravée au burin ou à l'eau-forte, les noirs sont représentés par des creux, des lignes, des points plus ou moins profonds, plus ou moins espacés, et qui ont été creusés par l'outil de l'artiste ou par l'acide.

Cette planche, pour le tirage, est recouverte d'une encre assez fluide pour pénétrer dans tous les interstices, puis on la soumet à un essuyage qui élimine l'excès d'encre, de sorte que la surface redevient parfaitement brillante. Seuls les creux restent garnis d'encre. On applique alors sur la planche une feuille de papier ramollie à l'eau et le tout passe à la presse.

Sous l'action du foulage, le papier pénètre dans les creux et en prend toute l'encre. Cette suite d'opérations délicates doit être répétées pour chaque épreuve, et l'on conçoit la lenteur du procédé. Cependant, les résultats qu'il donne sont merveilleux et l'on obtient ainsi une gamme infiniment nuancée de noirs et de blancs, des demie teintes harmonieuses et des noirs profonds.

### POINTE-SECHE

La gravure à la pointe-sèche se pratique sans vernis. L'outil est une pointe fine, qui permet un travail beaucoup libre que le burin.

Ce procédé donne des résultats encore plus vigoureux que ceux de la gravure à l'eau-forte. Le principal inconvénient de ce genre de gravure est que les plaques s'usent vite et ne produisent qu'un nombre limité d'épreuves.

On a tenté d'y remédier en durcissant les planches au moyen du dépôt galvanique d'une mince couche de fer (aciérage) qui aide à prolonger la durée de la plaque.

On emploie souvent la pointe-sèche pour retoucher ou terminer une eau-forte.

(A suivre)

## CHEZ NOS MEMBRES

SIMPLES NOTES D'ACTUALITE

C'est le 3 décembre dernier que M. Horace Philippon, président de la Société des Arts, Sciences et Lettres, exposait son projet relativement à une croisade de re francisation dans la Province.

"La vie sur un paquebot", avec vues animées, a été traitée, le 17 décembre, par M. René Lecours.

M. L.-A. Richard, sous-ministre de la Colonisation et des pêcheries, était l'hôte de la Société des Arts, Sciences et Lettres le 10 décembre et il fit une brève description du Jardin zoologique que le gouvernement de la Province fait ériger à Charlesbourg, à la naissance des premiers contreforts laurentiens.

Dans la troisième semaine de janvier, soit le 21, M. Johan Beetz, chef du Service de l'Élevage des animaux à fourrure dans la Province, est venu raconter quelques-unes de ses chasses en Afrique et en Amérique, et tout particulièrement celle du sanglier, en France.

Le 28 janvier, M. Loïc Trudel, directeur du Service de l'hôtellerie au Parlement, donne une causerie des plus intéressantes sur le travail déjà accompli par ce service, relativement à la re francisation de l'hôtellerie rurale.

Le 4 février, c'est M. Aimé Plamondon, N.P. qui rappelait quelques impressions de la Côte Nord, à la suite d'un voyage qu'il fit jusqu'à Blanc-Sablon, au cours de l'été dernier.

Le 11 février, le statisticien de la Shawinigan Water Power, M. Huet Massue, venait parler de l'industrie dans la province de Québec et de la contribution de l'énergie électrique dans son développement.

Le 18 février, M. Lionel Roy, avocat, ex-élève de l'Université d'Oxford, en Angleterre, donnait une causerie des plus vivantes sur ses impressions d'étudiant à cette célèbre université.

Le 2 mars, c'était l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des mines, qui attirait au Palais Montcalm une salle comble pour l'entendre exposer son point de vue au sujet de la campagne de re francisation que poursuit la Société des Arts, Sciences et Lettres depuis quelques mois. Dans la chronique "Echo Musical et Artistique", l'on trouvera plus de détails au sujet de cette soirée au Palais Montcalm.

Enfin, le 11 mars, M. L.-P. Morin, comptable, venait entretenir ses confrères sur quelques moyens de survivance pour notre race. Cette causerie, pleine de fine psychologie, comporte en même temps des leçons de la plus haute importance relativement à notre émancipation économique et sur les moyens à prendre pour en arriver à cet objectif.

Le 18 mars, M. Frédéric St-Pierre, avocat, traitait, devant les membres de la Société, un problème complexe, mais toujours d'actualité, sur l'éducation: "Dirigeons la jeunesse."

Le 25, notre Société invitait le Dr Philippe Hamel à venir exposer son point de vue au sujet de la question si controversée de l'électricité ou plutôt de son aménagement et de son exploitation. C'était en quelque sorte l'antithèse de l'exposé fait précédemment

par M. Huet Massue, ingénieur électricien de la Shawinigan Water Company. A nos auditeurs maintenant de se former une opinion.

Le 1er avril, en même temps que l'ouverture de l'Exposition de la Gravure française, le secrétaire de la Société, M. Hector Faber, donnait une causerie des plus instructives sur les différents procédés que l'on emploie dans la reproduction des oeuvres du genre. Nous sommes heureux de pouvoir donner, dans ce numéro, le texte même de la causerie de M. Faber.

Comme on le voit, notre Société ne chôme pas, si l'on se rappelle qu'en outre de ses causeries du samedi soir, elle poursuit, depuis bientôt cinq mois, sa campagne de re francisation par mille moyens, mais, entre autres, par celui de la radiodiffusion au poste CHRC, à chaque dimanche soir, de 10 à 11 heures.

\* \* \*

Nos lecteurs verront, en guise de Premier-Québec ou d'article éditorial, une "Lettre ouverte", au commencement du présent numéro, et nous espérons qu'ils ne manqueront pas de la parcourir en entier. Cette lettre a été adressée à plus de 3,000 hôteliers et aubergistes de la province, afin de les amener à collaborer avec la Société des Arts, Sciences et Lettres dans sa campagne de re francisation. L'on remarquera encore, à la suite de cette lettre, une liste de noms suggérés pour hôtels, auberges, relais d'essence, huttes ou chalets pour touristes, etc. Il y en a pour tous les goûts et nous espérons que l'on verra bientôt disparaître graduellement tous ces noms baroques dont on a affublé un trop grand nombre de nos hôtelleries, dans la Province.

Comme le disait récemment M. Loïc Trudel dans sa conférence, l'on compte, dans la province de Québec, pas moins de 17 hôtels Victoria, 25 National, 37 Commercial, 96 Central et 203 qui portent le nom du village où ils se trouvent. "Dans la province rurale, on compte approximativement 3,000 hôtels, et sur ce nombre il n'y a guère que 576 établissements qui portent un nom tant soit peu approprié" déclarait encore M. Trudel. Il y a donc marge pour employer les quelques douzaines de beaux noms suggérés à cette fin.

Un des grands journaux de New York recevait tout récemment un communiqué de l'Association des Hôteliers de la campagne, au sujet de la re francisation, et manifestait son approbation au sujet de cette campagne, par un article de rédaction intitulé "France in Canada" dont voici quelques mots de traduction: "Les touristes ne vont pas à Québec pour y voir des relais d'essence up-to-the-minute (terme qui remplace l'ancien up-to-date) ce qui veut dire le dernier cri; non plus que d'immenses panneaux-reclames annonçant des médecines brevetées ou toute autre commodité de la vie moderne.

Ceux qui sont familiers avec la campagne canadienne française, savent qu'il s'en dégage un cachet tout particulier, cachet que l'on doit s'efforcer de conserver, surtout chez les aubergistes et les hôteliers, aussi bien que chez les autres habitants de la région,

afin que l'on voit encore pendant longtemps dans toute sa simplicité et sa naïveté, l'empreinte de la vieille France. Les Américains peuvent bien voyager dans un "car" du dernier modèle; insister pour avoir des "cocktails" avec un "kick" plutôt que du vin du dernier crû de la région; prier le garçon de table de lui traduire "filet de boeuf Mirabeau" dans sa langue à lui, mais il n'en goûte pas moins cet atmosphère et il trouve un certain charme à ces incidents.

\* \* \* \*

Le 11 mars, le président de la Société des Arts, Sciences et Lettres était invité à donner à Ste-Marie de Beauce, devant la Chambre de Commerce de cette localité, qui avait invité à cette occasion tous les autres cercles locaux, une intéressante causerie sur la campagne de refrancisation.

Comme les journaux ont donné les détails de cette réunion, nous n'insisterons pas, mais nous voulons tout simplement signaler le fait et féliciter les auteurs de leur initiative et, en particulier, M. Edouard Fortin, leur député, qui ne perd pas une occasion de mettre le comté de Beauce en relief. Les voyageurs de commerce y étaient fortement représentés et c'est le président du cercle de ces voyageurs, M. Joseph Ferland, qui remercia le conférencier de même que M. Edouard Fortin qui avaient prononcé chacun un discours à cette occasion. Les voyageurs de commerce sont des apôtres laïcs et nous les trouvons aujourd'hui partout là où il y a un bon mouvement à faire ou une bonne oeuvre sociale à accomplir.

\* \* \* \*

Un nouveau cours de guides historiques vient de

se terminer au Palais Montcalm. La plus grande partie des candidats sont des guides licenciés qui veulent augmenter leur bagage de connaissances sur le vieux Québec. Il y a eu vingt-cinq sujets de traités par plusieurs professeurs, tous membres de la Société des Arts, Sciences et Lettres.

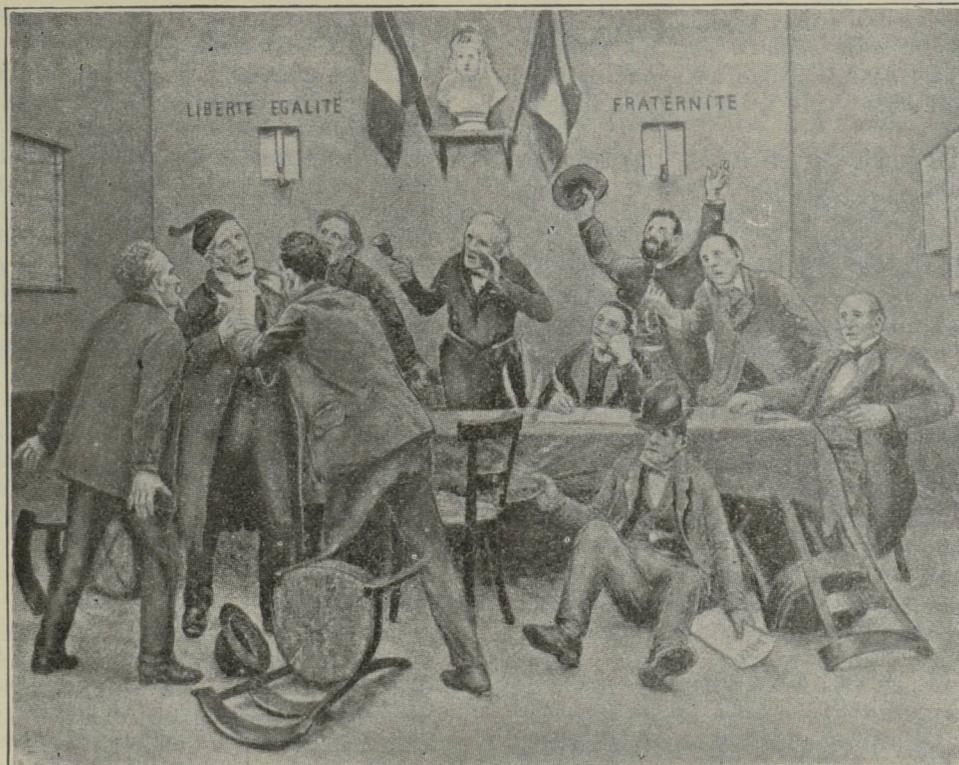
D'ordinaire, la "Gazette Officielle de Québec" contient une longue théorie, chaque semaine, de nouvelles compagnies enregistrées sous un nom social anglais. A remarquer, dans la liste ci-après, qu'il y a amélioration, puisque les noms français y sont au nombre de 11 sur 22.

Continuons donc notre campagne: "Patience et longueur de temps font plus que force et que rage", a dit Lafontaine.

Antoine Despatis, Limitée, \$19,900; B. Fiedler, Incorporated, \$20,000; Boiler Inspectors' Ass. of the Province of Quebec, Inc. \$40,000; Chez Maurice, Inc. \$20,000; Claude Ligot, Limitée, \$5,000; C. M. and T., Incorporated, \$49,900; Flynn-Senechal, Limitée, \$5,000; J. Becker, Inc., \$20,000; John Millen, Trois-Rivières, Ltée, \$6,000; Knowlton Grove, Inc., \$20,000; La Corporation de la Maison du Saint-Esprit, \$50,000; L'Assistance Funéraire de Sainte-Anne-de-Beaupré, Inc., \$10,000; Les Amusements, Limitée, \$20,000; Louis Vineberg, Limited, \$20,000; Maison Janine, Limited, \$20,000; Marché Métropole, Limitée, \$2,000; Messageries Maritimes-Nord Ltée, \$99,000; Montreal Baseball Club, Inc., \$149,000; National Stores, Limited, \$50,000; H. Hotte Oil Co., Ltd, \$695,000; La Buanderie Parisienne, Cie Ltée, \$199,000; W. H. White, Limited, \$10,000.

G.-E. M.

#### AU CONSEIL MUNICIPAL.



M. le Maire: "Allons, Messieurs, du calme s. v. p. ! Nous allons finir par nous entendre..."

# La Côte Nord

CHRONIQUE DE LA MER ET DES GREVES

Par Auguste GALIBOIS

(Suite et fin)

Nous, les petits, on nous avait d'abord logés dans la cabine du capitaine, lequel, toujours sur le pont depuis que l'ouragan s'annonçait menaçant, ne venait guère se reposer près de sa petite table. L'arrimage de quinze cents barils de poisson et d'huile, le soin à assurer à quarante-et-un passagers étrangers, l'attention à la manoeuvre, la surveillance des écueils de la côte et des récifs dangereux, — cela prenait tout son temps. Comme on appareillait, je l'entendis crier au second, d'une voix forte et toute unie :

—“Joseph, tu mettras deux ris à la grande voile.”  
Ce qui fut fait.

\* \* \*

Ce soir de novembre 1885, pendant que derrière nous, la Pointe-à-Maurier, l'Île-du-Navire, le Petit-Perroquet, le Grand-Perroquet et Wapitugan s'estompent dans le lointain, je vois ma mère et ma soeur aînée, silencieuses et tristes, essuyer toutes deux une larme furtive et brûlante. Nous abandonnâmes le Labrador pour toujours; nous y laissâmes plusieurs parents vivants, dont un frère estimé, ma soeur y laissait son fiancé et nous quittions nos morts !... “Le chêne voit pousser autour de lui ses glands”, dit Chateaubriand, “mais la famille humaine doit être inévitablement dispersée”. Mais nous avons l'avenir devant nous ! “*And the great world was all open before them*” dit Milton; oui, sans doute, mais de même que nos premiers parents à la sortie d'Eden, nous ignorions nos futuritions !

Une grosse houle venait de terre, bien que le vent soufflât maintenant du nord-est. D'énormes vagues s'étendaient à perte de vue, et ouvraient comme de longues échappées sur les sillons tumultueux de l'océan. La mer changeait d'aspect à toute minute; tantôt les lames en blanchissant leurs cimes imitaient les moutons blancs répandus par milliers dans la plaine; tantôt la mer semblait être un paysage verdoyant et pittoresque. Mais l'ouragan s'accroissait toujours !

A la fin de la soirée, nous jetions l'ancre à Itamamiou, où il y a un havre excellent. Comme nous avions à prendre là un chargement de saumon, nous restâmes quelques heures à Itamamiou. Avant d'en repartir, le capitaine Narcisse fit mettre deux ris dans toutes les voiles.

—“Ca va être dur, les enfants”, dit-il.

Et je vis ma soeur qui pleurait silencieusement comme la goélette levait son ancre.

\* \* \*

Accoudé sur un hauban vergrassé, le capitaine Blais donnait ses ordres au second pour la première partie du voyage.

—“Ca va être plus dur que je ne le pensais, Joseph; nous n'arrêterons pas partout. A Wolf Bay, ce n'est pas important, il n'y a rien à prendre à ce voyage-ci. A la Romaine non plus. Avec cette brise-là, nous serons demain matin à Natasquan, où il y a un chargement à prendre. A quatre heures, nous aurons fini ça, et si le bon Dieu le veut, nous partirons tout de suite pour monter. Surveille bien tout, Joseph, et enferme les petits; on se tient pas debout sur le pont. Si le vent augmente encore on sera peut-être obligé de monter rien qu'avec la misaine. Encore une fois mets les petits dans la cale et ferme l'écoutille. On n'est sûr de rien. Peut-être qu'on va se rendre rien qu'à coup de prières !”

A voir cet homme si grave exprimer sa volonté si simplement, je lui pardonnais, il me semble, la condamnation qui me visait. D'ailleurs, jeunes ou vieux, hommes faits ou jeunes garçons, enfants, nous subissions tous son ascendant. Toutefois, j'espérais bien encore contre toute espérance être laissé dans sa cabine. Je me dissimulais de mon mieux pour ne pas être mis dans la cale, comme un colis sans importance.

Durant la nuit, la tempête souffla avec violence, et le capitaine fit prendre le troisième ris dans la grande voile. Enfin, nous arrivâmes, à l'heure prévue, à Natasquan où il y a un havre excellent, — surtout contre le vent d'est.

Nous atteignîmes cet important groupement de soixante familles vers dix heures du matin, et nous en repartîmes vers quatre heures de l'après-midi après avoir embarqué une certaine quantité de poissons et d'huile. La tempête augmentait encore. Tous les éléments semblaient déchaînés contre nous. La pluie avait cependant cessé pour faire place à la neige qui commençait à tomber sur le pont de la goélette, où les matelots, faisant la manoeuvre, avaient peine à se tenir debout. L'un d'eux avait même jugé à propos de se faire attacher aux haubans pour éviter d'être emporté à la mer. L'ouragan devenait de plus en plus effroyable, mais dissimulé depuis vingt-quatre heures dans la cabine, je voulus mettre le nez dehors comme un gamin curieux; je fus aussitôt empoigné par la nuque et mis à la cale où se trouvaient quatre de mes frères. Il était inutile de résister ou de pleurnicher : c'était pour mon bien. Depuis cette époque combien de fois ne m'a-t-on pas infligé des choses désagréables en me disant également que c'était pour mon bien !

Le lendemain, dans la matinée, après Aguanish, Piastre-Bay (Peeshebee) nous arrivâmes dans le “couloir” de Mingan (la Pointe-aux-Esquimaux), mais nous ne pûmes rien voir, puisque dans “l'horreur d'une profonde nuit”, la lumière du ciel nous avait été refusée.

Nous passâmes donc ainsi devant Havre Saint-Pierre

et nous filâmes sans arrêt devant Mingan, Longue-Pointe-de-Mingan, Rivière Saint-Jean, Magpie, Rivière au Tonnerre, Sheldrake, Rivière aux Graines, Rivière Manitou, Pigou et Moisie. Avec trois ris dans nos voiles, nous faisons cent milles par jour.

Je n'oublierai jamais de ma vie la deuxième nuit que je restai enfermé dans la cale, nuit pendant laquelle nous débouquâmes l'extrémité du détroit situé entre la Pointe de l'Ouest de l'Anticosti et la Rivière au Tonnerre, passage où il semble que dans ce resserrement des flots bleus du golfe, la fureur de la tempête avait atteint son point culminant, son plus haut degré de violence.

Couché dans la cale avec mes quatre frères, sur des matelats étendus en travers des barils de poissons, nous écoutions tous le bruit du clapotis des vagues heurtant tumultueusement le flanc du vaisseau. A chaque instant, par le roulis et le tangage, nous étions précipités les uns contre les autres, parfois tête première parmi les barils de saumon salé ! Que de tristesse et que d'effroi chez un enfant sensible.

La "Stadacona" gémissait, ses vieux membres craquaient sous les efforts de la tempête ; au passage de la Rivière aux Graines, nous eûmes la visite du cuisinier qui nous apporta des confitures et des paroles de réconfort. Mais quand donc finirait cet ouragan et quand donc pourrions-nous revoir la lumière ?

Dans l'obscurité de ce fond de goélette, éclairé faiblement par un vieux fanal ou par quelques bouts de chandelle quelconque, il nous arrivait d'apercevoir la silhouette du père Stonehouse, de sa fille "Souris", ou de son garçon "Mulot". Nous écoutions les conversations, tout en dégustant les confitures qu'on nous avait données. Mais les heures passaient après les heures et ne nous apportaient aucun changement.

Le mercredi soir, nous étions en face de Moisie, à mi-distance de Québec, mais que se passait-il sur le pont, dans la timonerie et dans la cabine du capitaine, où se trouvaient ma mère, mes deux soeurs et mon jeune frère ?

On ne raconta plus tard que le capitaine Narcisse avait été inquiet pendant tout le voyage, et n'avait guère quitté la barre, c'est-à-dire le gouvernail de la "Stadacona". Cette tempête qui ne finissait plus l'avait rendu soucieux. Pourquoi les circonstances avaient-elles de quatre semaines retardé son retour vers Québec ? Au large du Cap Cormoran, une vague énorme vint s'abattre en trombe sur le gaillard d'arrière et l'inonda complètement. La "Stadacona" tangua, plongea, disparut et se retrouva soudain, gémissante à la crête des vagues.

Le capitaine sans broncher, murmura :

— "Une autre comme ça et je fais descendre la grande voile et la misaine. On continuera à mats et à cordes s'il le faut, mais cela ne m'est jamais arrivé." Puis, ruiselants, ses cheveux blancs épars et dilués, comme dit Lucrèce, il entrouvrit la porte de la cabine et cria à ma mère :

— "Henriette, un autre chapelet à Notre-Dame du Bon Secours : nous en avons besoin !"

Nous étions rudement secoués sous les assauts de la mer furieuse qui balayant le pont, couvrait et découvrissait tout, d'une extrémité à l'autre. Nous avions, paraît-il, un trop lourd chargement de poissons et d'huile et le capitaine appréhendait par moment de voir sa goélette s'enfoncer pour toujours dans les flots.

Nos corps d'enfants, meurtris, broyés par tous ces

heurts et ces chocs, à la fin de la troisième nuit, nous ne pouvions plus dormir sur nos grabats. Qu'on songe au sort douloureux de cinq jeunes garçons enfermés dans la cale, perdus dans l'obscurité, écoutant le rugissement des ondes dans les ténèbres, pendant que le vaisseau craque sous les efforts de la tourmente !

Enfin, au commencement de la quatrième nuit, par un ciel sans lune et gouvernant au jugé, le capitaine signala l'approche de Moisie. — "C'est la moitié du voyage," dit-il, "mais ce n'est pas fini."

Nous passâmes à dix heures devant ce dernier endroit, et à deux heures du matin devant l'établissement des Sept-Isles qui n'était pas alors ce qu'il est devenu depuis que Clarke City a été fondée à l'intérieur, sur le cours de la rivière Sainte-Marguerite.

La nuit suivante vit défile, Shelter Bay, la Baie des Rochers, la Rivière Pentecôte, la Pointe aux Anglais, et au jour, nous n'étions pas très loin de la Baie de Trinité, où le capitaine décida d'arrêter, pour envoyer un message télégraphique à sa famille.

Depuis six heures, nous avions longé la Côte Nord de plus près et comme nous étions à manoeuvrer pour entrer dans ce beau havre, nous entendîmes ce matin-là, une conversation tenue près de l'écoutille entre le second et mon cousin Guillemette, qui le remplaçait parfois.

— "Le soleil a les yeux plus clairs aujourd'hui. C'est peut-être la dernière journée de gros temps. S'il fait beau demain, on les fera sortir."

Mais la tempête continuait toujours et se transformait même en un cyclone de neige avec de violentes bourrasques. La mer boursoufflait ses monts comme des montagnes au sortir de la Baie de Trinité. Le capitaine tenait toujours la barre et ne se reposait guère que quatre ou cinq heures par nuit. Il accordait volontiers sa confiance aux autres, mais il se l'accordait d'abord à lui-même quand soufflait l'ouragan. Pour rien au monde eut-il permis que son vaisseau courût le moindre risque inutile. D'ailleurs, l'existence d'un pareil nombre de passagers lui était chère. Chez ce marin d'un si inébranlable courage, la pitié la plus profonde éclairait le sentiment qu'il avait de son devoir. Ce genre d'hommes incomparables, bienfaisants sans vanité, héroïques sans orgueil, grands coeurs, intelligents, sérieux, graves même, tout d'une pièce et animés d'une foi si vive est quasi disparu chez nous : je n'en connais plus que quelques autres spécimens exemplaires !

\* \* \*

N'ayant maintenant pour toute voilure que la misaine, nous atteignîmes Manicouagan le jeudi soir, après avoir laissé derrière nous Godbout, la Baie des Cèdres, la rivière Bec-Scie et la rivière Mistassini. A Manicouagan, il fut question d'arrêter, paraît-il, mais nous passâmes outre. Sur la fin de l'après-midi, on nous laissa mettre le nez hors de l'écoutille, et nous pûmes voir un petit coin de la Côte, déjà blanchie par la tornade de neige.

Ma première question à Xavier Bilodeau en arrivant sur le pont fut, dans mon langage d'enfant, à peu près ceci :

— "Avons-nous dépassé l'Anticosti, l'île où il y a des nègres qui mangent les hommes ?"

Bilodeau, ahuri, me répondit que nous avions laissé derrière nous l'Anticosti, mais qu'il n'avait jamais entendu parler de nègres vivant sur l'île, et encore moins de nègres dévorateurs.

Je restai surpris et je lui dis que c'était Monsieur Jos. Hébert qui nous avait dit cela.

—“Eh bien, mon petit, si ça vient de Jos. Hébert, tu n'as rien qu'à ne pas le croire.”

Cette idée qu'un homme put mentir me révoltait : j'ai fini par m'y habituer.

D'ailleurs, lisais-je plus tard, mentir pour son avantage à soi-même c'est imposture ; mentir pour l'avantage d'autrui, c'est fraude ; mentir pour nuire, c'est calomnie et c'est la pire espèce de mensonge ; mentir sans profit ni préjudice, ce n'est pas mensonge : c'est fiction ; c'était le cas de Jos. Hébert.

La neige tombait en abondance, la brise était encore fort violente, mais la houle était moins grosse. Selon l'expression des marins la mer “moutonnait”. En effet, aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on voyait d'innombrables troupeaux courir de l'est à l'ouest à l'assaut du rivage. Nous n'étions plus qu'à deux cents milles de Québec et le capitaine, bien que préoccupé, semblait content. “Demain, nous serons au pied de la rivière et il n'y aura plus de danger, même si cet ouragan continue. Si le vent tombe au “Pèlerin” tu “pèseras” les trois voiles, Joseph, et tu feras sortir les enfants s'il fait beau.” Le bon capitaine pensait à tout.

Enfin, le 5 novembre, nous vîmes définitivement le jour et la lumière !

On fit également sortir de la cale Stonehouse et sa famille et rescapés vieux et jeunes, nous étions tous heureux.

Le pont de la goelette était encore verglissé et glissant. De la timonerie (steering) nous vîmes sortir les membres de la famille Marcoux et deux jeunes Kenty. Dans la cambuse du gaillard d'avant, il y avait un petit poêle, et nous, les trois petits frères, nous nous étions réfugiés là pour nous chauffer, car il faisait très froid. Stonehouse vint aussi s'y établir avec son fils de dix ans. Nous étions à ce moment-là à la traverse Saint-Roch et la tempête durait encore, mais le soleil argentait la cime des vagues. Tout faisait prévoir un fléchissement dans les rigueurs de Borée ! Enfin, nous aurions au moins du beau temps pour arriver à Québec et c'était à peu près tout l'agrément du voyage, sauf d'avoir franchi la zone de l'Anticosti sans être des naufragés et sans avoir été dévorés par des cannibales.

Penché sur sa grande poêle à frire, Stonehouse faisait mijoter ses confitures d'atocas et semblait importuné de notre présence dans la cambuse, et de notre convoitise trop grande, à l'égard de ses friandises. C'était un vrai “type”, lui aussi, que cet anglais francisé par un long séjour sur la Côte Nord, au milieu des groupes francophones de la Tabatière et de la Baie des Moutons. Ce jour-là, il commença par nous faire un long discours sur l'imprévoyance des gens qui quittaient le Labrador sans emporter avec eux des douceurs pour le voyage. “Quant à moi, je n'y ai pas manqué”, ajoutait-il, avec orgueil. Puis, s'adressant à mon frère Robert, il voulut le faire sortir, la pièce étant trop petite pour contenir tant de monde. Mon frère consentit à se retirer, mais en passant près du feu, la poche de son veston accrocha la queue de la poêle où cuisaient les atocas et, bast ! la poêle tourna et les confitures disparurent au milieu des flammes.

—“Mon petit maudit ! Je voudrais que le diable te stringole”, s'écria Stonehouse, enragé par la perte de ses canneberges.

L'incident en resta là.

Le voyage se continua tout uniment ; les rives du Saint-Laurent se rapprochaient de plus en plus à mesure qu'on avançait vers son cours supérieur. Entre les comtés de Charlevoix et de Kamouraska et un peu plus haut, entre Montmagny et Montmorency, les îles nous paraissaient bien intéressantes. A l'aurore de la sixième journée, nous avions devant nous l'île aux Coudres, puis les phares nous apparaissant les uns après les autres, j'ouvrais bien grands mes yeux d'enfant qui n'a encore rien imaginé de pareil.

Le soir du 6 novembre, après avoir vu de très près se défiler les villages et les quais de la rive sud : l'Islet, Saint-Jean Port-Joli, Trois-Saumons, le Cap Saint-Ignace, Montmagny, Berthier-en-Bas, Saint-Vallier, Saint-Michel, etc., nous abordions par le plus grand calme au Trou Saint-Patrice, sur l'île d'Orléans. Notre voyage était bien près de sa fin. Le lendemain, nous étions à Québec à la recherche non pas... d'une position sociale... comme Jérôme Paturot, mais à la recherche d'un logement pour dix personnes.

\* \* \*

Après un court séjour à Saint-François de Montmagny, nous revînmes à Québec le 16 novembre, le jour même où Riel fut pendu à Régina. Depuis cette époque, peu d'événements se sont produits dans la Cité de Champlain sans que je les aie enregistrés dans mon appareil némotéchnique.

Je me souviens, comme d'hier, d'avoir vu Napoléon Comeau au Neptune Inn, après son fameux exploit de février 1886. A la même période correspond précisément la fameuse campagne conduite par Mercier contre le parti conservateur et les “pendards”. Petit bonhomme de neuf ans, je vendais dans les rues “La Justice”, journal du soir.

Non, décidément, je n'ai rien oublié de cette époque !

En ce qui concerne l'intérêt de ce livre, je me souviens surtout qu'un jour de juillet 1887, nous vîmes arriver à Québec, Jos. Hébert avec son fils Ignace, déjà homme fait et fort capable, à vingt ans.

Ici commence la véritable histoire que je m'étais promis d'écrire.

## D'UN MOIS A L'AUTRE

(Suite de la page 4)

*Toujours est-il que la soudaine apparition de la gelinotte à queue aigue dans le nord-ouest de la province a soulevé un intérêt considérable chez nos naturalistes qui ont immédiatement étudié les causes de cette émigration. On s'est attaché notamment à étudier la diète alimentaire de cet oiseau et l'on s'est renseigné sur sa nourriture de choix à une période transitoire. La gelinotte à queue aigue semble avoir une prédilection marquée pour les chatons du bois de fer et les baies de mascouabina. La surpopulation a dû créer la rareté de la nourriture préférée et le bataillon migratoire s'est mis en marche à la recherche de la diète préférée. C'est là l'opinion de l'un de nos meilleurs naturalistes québécois, le Dr D. A. Déry, qui vient de publier dans le dernier bulletin annuel de la Société Provancher d'Histoire Naturelle de Québec une très intéressante étude sur la diète de la gelinotte à queue aigue.*

UN GUIDE INDISPENSABLE

## “Sur les Routes de Québec”

Ce merveilleux auxiliaire du tourisme forme un volume de 874 pages. Il contient une description générale de la province; une description détaillée de chacune des grandes routes, chaque description formant un chapitre; une carte générale des routes; 33 cartes indiquant l'entrée et la sortie des principales villes; des renseignements généraux sur les règlements de la circulation, sur les douanes, sur la chasse, la pêche, etc., et il est complété par 325 reproductions photographiques des principaux endroits de la province.

Ce guide est indispensable à ceux qui désirent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou avoir à la main, lorsqu'ils sont revenus de leur voyage, un livre qui leur rappellera des souvenirs et qui leur fera revivre pour ainsi dire les jours agréables passés sur les routes de Québec.

Le guide “SUR LES ROUTES DE QUÉBEC” est en vente au MINISTÈRE de la VOIRIE, à Québec, ou à sa succursale de Montréal, 96 rue St-Jacques est, ainsi que dans les principales librairies.

**PRIX : \$2.00**

Franc de port si on l'achète du département

### MINISTÈRE DE LA VOIRIE

**Hon. J.-E. Perrault,**

Ministre.

Fondée en 1910

## Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER  
QUÉBEC.

Prépare aux carrières industrielles  
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

**CONDITIONS D'ADMISSION AUX  
COURS REGULIERS DU  
JOUR.**

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) **Au Cours Technique**

*Les candidats qui produisent un certificat de 8e année de la commission scolaire, de trois années de cours classique, diplôme commercial ou l'équivalent.*

(b) **Au cours de métiers**

*Les candidats qui produisent un certificat de 6e année de la commission scolaire ou l'équivalent.*

*Les autres doivent passer avec succès un examen sur les matières suivantes:*

- 1°—Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2°—Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3°—Arithmétique élémentaire (fraction ordinaires et décimales, proportions, pourcentage).
- 4°—Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5°—Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

*Tout candidat doit être âgé d'au moins 14 ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir terminé la 6ième année du cours primaire. Il est tenu de présenter un certificat de vaccination.*



# ESSENCES SUPREME

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE  
Employez les Essences **“SUPREME”**  
DANS LE :  
Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,  
Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences  
Fabriquées par  
“SUPREME” Ent., Québec.



Avec l'essence d'érable **“SUPREME”**  
vous ferez un sirop de table délicieux,  
équivalent sinon meilleur au vrai sirop  
d'érable et à un prix très économique.